

**NOGA**

Société par actions simplifiée au capital de 12.062.328 euros  
Siège social : 22, rue de la Pomme, 31000 Toulouse  
501 326 771 R.C.S. Toulouse

(la « **Société** » ou « **NOGA** »)

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
RELATIF AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous présenter notre rapport sur l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de la Société au titre dudit exercice.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes. Les comptes annuels, rapports et tous les documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition au siège social conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

**I. COMPTES CONSOLIDES (ARTICLES L.223-26, L.233-26 ET L.247-1 DU CODE DE COMMERCE)**

**1. Situation et activité de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation**

Le périmètre de consolidation est composé au 31 décembre 2024 par le groupe de sociétés suivantes :

- la Société, en tant que société mère,
- les sociétés suivantes consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, NOGA y exerçant un contrôle conjoint : 1987, EUROPA GROUP, LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION, EUROPA ORGANISATION ASIA, EUROPA BOOKING & SERVICES, INSIGHT OUTSIDE, PHILIA MEDICAL EDITIONS, EDIMARK SANTE, L'INFORMATION DENTAIRE, PRESSE ET PAPIERS, DOWNTOWN EUROPE, MEETING LAB TOULOUSE, CHAM, 1HEALTHMEDIA - HEALTH INITIATIVE, FINANCIERE 1HEALTHMEDIA, 1HEALTHSUPPORT, 1HEALTHCONTENT, IS MEDIA, BUENA MEDIA PLUS, 1HEALTHFORMATION SAUV'GARD, SANTECOM, APM INTERNATIONAL, APM MEDIA, AGM DIMENSIONS, CANCERODIGEST, PUBLICLIN, AGM MULTIMEDIA, AGM COMMUNICATION, ELEMENTS SANTE, TANDEREV, BOSPHORE et SMART DATA POWER,
- les sociétés suivantes consolidées selon la méthode de l'intégration globale, NOGA y exerçant un contrôle exclusif : SCL FLOMAR, SCI MAYEN, SCI SAINT PANTALEON, NOGA CARS, et
- la société suivante consolidée selon la méthode de la mise en équivalence : INVEST IN EUROPA 3  
  
(ensemble le « **Groupe** »)

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les évènements majeurs suivants sont intervenus :

➤ **Restructuration du groupe**

Le 14 février 2024, la Société a constitué la société 1987, avec Monsieur Louis Verdier. Noga détenait 90% du capital social et des droits de vote de la société 1987.

Le 19 mars 2024, la Société a constitué les sociétés Invest In Europa 3 et Invest In Europa 4.

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

Cette opération, dite « Schuman », a été effectivement réalisée le 25 avril 2024. Dans ce cadre, la Société a :

- cédé à la société 1987 (i) 25.129 actions ordinaires de la société Europa Group et (ii) une action ordinaire de la société Invest In Europa,
- apporté (i) 18.124 actions ordinaires de la société Europa Group à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 70.161.653 actions de la société 1987 (18.554.991 actions ordinaires et 51.606.662 actions de préférence dites ADP B) et (ii) 1.197.932 actions de la société Invest In Europa 2 à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 3.572.634 actions ordinaires de la société 1987, et
- souscrit (i) 1.872.163 actions de préférence dites ADP T et (ii) 193.054 actions ordinaires de la société Invest In Europa 3.

Europa Group est désormais détenue à 100% par la société 1987, suite à la réalisation le 27 août 2024 de l'absorption définitive des sociétés Invest In Europa et Invest In Europa II par voie de transmission universelle de patrimoine à 1987, qui a vocation à être la holding animatrice du groupe, ainsi que sa tête d'intégration fiscale.

1987 a financé l'acquisition d'Europa Group et les frais afférents par des augmentations de capital (i) par apport en nature d'une partie des actions détenues, directement ou indirectement, par d'anciens actionnaires d'Europa Group et (ii) par apport en numéraire de nouveaux investisseurs, directement ou indirectement, et par un crédit de 86.5 m€.

Le crédit de 86.5 m€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire et est remboursable de la façon suivante :

-Tranche A : 43.25 m€ remboursable en 6 échéances de 7.208 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.

- Tranche B : 43.25 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Europa Group une avance en compte courant de 14.561 m€ lui permettant, combinée avec la trésorerie disponible, de rembourser le solde du crédit senior en place depuis le 5 janvier 2023, soit 33.2 m€ de capital.

Dans le cadre de l'opération Schuman, les salariés ou mandataires dirigeants exerçant des fonctions de direction groupe, certains salariés affectés à des fonctions support groupe ont été transférés de Europa

Group vers la holding 1987. Une convention d'animation et de prestations de services entre la holding 1987 et ses filiales a été mise en place avec effet rétroactif au 25 avril 2024.

Le 24 octobre 2024, la Société a cédé 231.666 actions ordinaires de la société 1987 à la société Invest In Europa 3.

Dans le cadre de l'opération Schuman, un fonds commun de placement d'entreprise (le « **FCPE** ») a été constitué afin de permettre aux salariés du Groupe d'être intéressés à la performance de ce dernier.

Le 9 décembre 2024, la société 1987 a procédé à une augmentation de capital au profit du FCPE par apport en numéraire d'un montant nominal de 57.995 euros par émission de 579.950 actions pour un prix de souscription total de 579.950 euros. Suite à cette souscription, la société a émis et attribué gratuitement 289.975 BSA au profit du FCPE (un BSA pour deux actions ordinaires souscrites). Les BSA donneront droit à souscrire à une action ordinaire pour un prix de souscription unitaire d'1 euro par BSA.

Après ces opérations, la Société détient au 31 décembre 2024 (i) 25,62% de la société Invest In Europa 3 et (ii) 35,01% de la société 1987, qui détient elle-même 100% de la société Europa Group.

#### ➤ **Acquisition Bosphore**

Le 28 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 92,05% des titres de la société Bosphore pour un montant de 899 k€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Les 7.95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM Dimensions qui détient désormais 100% du capital de Bosphore.

Les frais d'acquisition ont été activés pour 155 k€ et amortis fiscalement sur 5 ans.

Un bonus de 140 k€ brut a été accordé à chacune des deux dirigeantes de Bosphore suite à l'accomplissement des conditions de présence et de résultat prévues au 30 juin 2024. La condition de résultat n'ayant pas été remplie, les bonus n'ont pas été versés. Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions a également été mis en place au bénéfice de ces deux mêmes personnes, avec des conditions de présence et de performance au 30 juin 2025 et de durée de détention.

#### ➤ **Souscription au capital de Smart Data Power**

Le 28 mars 2024, Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« **SDP** ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détenait 54.5% du capital de SDP.

Le même jour, Europa Group s'est engagée à souscrire à deux augmentations de capital supplémentaires sous conditions de performances technique et/ou financière en septembre 2024 (400 k€) et mars 2025 (500 k€).

L'augmentation de capital prévue pour septembre 2024 a finalement été réalisée en février 2025 (cf. ci-après). L'augmentation de capital prévue en mars 2025 a été repoussée à une date non précisée.

A la suite de ces augmentations de capital, Europa Group détiendra 75% du capital de SDP.

Le 28 mars 2024, Europa Group et les autres actionnaires de SDP ont aussi conclu des promesses croisées visant le rachat des 25% restant par Europa Group, à un prix prédéterminé et sous condition de performance, à une date comprise entre 2 et 4 ans après le 28 mars 2024.

➤ **Acquisition APM International**

Le 25 avril 2024, Philia Medical Editions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS (et indirectement de sa filiale APM Média SARL) pour un montant de 26,8 m€. Le financement de cette opération et des frais afférents a été assuré par le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de crédit signé le 25 avril 2024, d'un montant de 27.4 m€. Cette ligne a été tirée par 1987 qui a octroyé un prêt intragroupe à Philia Medical Editions d'un montant de 27.016 m€.

Le Crédit Croissance Externe Confirmé est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 13.700 m€ remboursable en 6 échéances de 2.283.333,33 € en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 13.700 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

➤ **Acquisition (indirecte) Tanderev**

Le 14 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 19,76% des titres de la société Tanderev pour un montant de 15.490 €. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Suivant la finalisation de cette acquisition, AGM Dimensions détient 100% des titres de la société Tanderev.

Les frais d'acquisition ont été activés pour 1,5 k€ et amortis fiscalement sur 5 ans.

➤ **Prise de participation dans CERC 2**

Le 30 décembre 2024, Europa Group a fait l'acquisition de 236 actions de la société CERC 2, holding à 100% de la société CERC, représentant 15,08 % de son capital social et ses droits de vote.

Les contrats de cession d'actions entre Europa Group et d'autres actionnaires de CERC 2 prévoient des promesses croisées visant le rachat de 228 actions d'ici le 31 décembre 2025 et de 224 actions d'ici le 31 décembre 2026.

A l'issue de ces opérations financées sur ses fonds propres, Europa Group détiendrait 40.33% du capital social et des droits de vote de la société CERC 2 (sur une base diluée).

➤ **Compléments de prix**

En date du 21 juillet 2022, Europa Group a acquis 100% des titres de la société CHAM. Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un premier complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ sera exigible en 2024 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies au 31/12/2023. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation de CA et d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est conditionnée à l'exercice de fonctions de mandataires sociaux ou

salariées pour deux des cédants. Les conditions étant cumulativement remplies au 31/12/23, ce premier complément de prix a été versé le 30 mai 2024 aux bénéficiaires pour un montant total de 100 000€.

A titre informatif, deux conditions cumulatives au 31/12/2024 également financière et de présence sous-tendent le versement d'un second complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ exigible en 2025.

En date du 21 février 2023, Europa Group a acquis 100% des titres de la société AGM Dimensions. Aux termes du contrat de cession, différents compléments de prix sont prévus. Les conditions de présence et les conditions financières afférentes à l'exigibilité du premier complément de prix étant remplies, la dette concernant ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/23 à hauteur de 1 631 848 €. A titre informatif, des conditions de présence et des conditions financières liées à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA sur la base de comptes pro-forma à arrêter au 31/08/24 sous-tendent l'exigibilité d'un second complément de prix en 2024 plafonné à 1 194 000 €. Les conditions financières n'ayant pas été remplies, ce second complément de prix n'a pas été versé. Enfin, un complément de prix relatif à l'acquisition en date du 14/03/24 des actions de la société TANDEREV auprès des minoritaires a été versé aux cédants en 2024 pour 159 510 €.

➤ **Constitution de Noga Cars**

Le 2 août 2024, la Société a constitué la société Noga Cars ayant pour activité l'acquisition, la vente, la propriété, l'exploitation et la location sans chauffeur de tous véhicules à moteur.

➤ **Augmentation de capital de FLOMAR**

Le 24 décembre 2024, la Société a souscrit en intégralité à l'augmentation de capital par apport en numéraire réalisée par la société FLOMAR, par souscription de 2.215.580 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire d'un (1) euro.

➤ **Acquisition de SCI Place Saint Pantaleon**

Le 31 janvier 2025, avec effet rétroactif au 31 décembre 2024, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Place Saint Pantaleon.

➤ **Europa Booking & Services**

La société Europa Booking & Services fait face à une remise en cause du remboursement d'un crédit de TVA d'un montant de 885 K€.

Après confirmation de ses conseils, la direction a engagé une procédure contentieuse, estimant être dans son bon droit. Elle considère que ces crédits de TVA sont fondés tant dans leur principe que dans leur montant. Au 31 décembre 2024, les discussions avec l'administration sont toujours en cours.

## **2. Résultats du Groupe durant l'exercice**

Nous vous présentons les comptes consolidés de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 58.467.318 € contre 147.531.464 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition du Groupe se solde par un bénéfice 7.283.588 €, contre un bénéfice de 21.560.248 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier du Groupe s'élève à (751.963 €), contre (1.698.397 €) pour l'exercice précédent.

Le résultat courant des sociétés intégrées s'élève à 6.531.625 €, contre 14.401.770 € pour l'exercice précédent et le résultat net des entreprises intégrées s'élève à 113.044.805 €, contre 7.675.641 € pour l'exercice précédent.

Les charges et produits exceptionnels du Groupe s'élèvent à 111.386.481 €, contre (1.837.119 €) pour l'exercice précédent.

Les impôts sur les résultats du Groupe s'élèvent à (4.869.907 €), contre (4.889.010 €) pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 113.044.805 €, contre un bénéfice de 7.675.641 € pour l'exercice précédent.

### **3. Évolution prévisible**

Le Groupe poursuivra son activité normalement.

### **4. Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle le présent rapport est établi**

Le 8 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de (i) 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI DKPierre (444 451 850 RCS Toulouse) et (ii) 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI DKPierre 2 (824 972 376 RCS Toulouse).

Le 17 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Bapla (497 770 180 RCS Toulouse).

Le 30 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SARL Pimovest (529 591 505 RCS Toulouse).

Le 31 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Place Saint Pantaleon (316 501 972 RCS Toulouse), avec effet rétroactif au 31 décembre 2024.

Le 4 mars 2025, la société 1HealthMedia-Health Initiative a acheté le fonds de commerce Tema Vet et des éléments de propriété intellectuelle à la société Tema Vet pour un montant total de 500 k€. Un complément de prix de 180 k€ a été accordée à la fondatrice, Mme Slove, sous conditions de performance. Deux employés ont été repris par 1HealthMedia-Health Initiative.

Le 5 mars 2025, Europa Group a souscrit à une nouvelle augmentation de capital par apport en numéraire de la société Smart Data Power de 400.197 € par émission de 1.239 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€). A l'issue de cette nouvelle augmentation de capital, Europa Group détient 66,67 % du capital de Smart Data Power.

Le 10 avril 2025, la Société a cédé 101.936 actions ordinaires de la société Invest In Europa 3 au profit de salariés du groupe Europa.

Le même jour, Invest In Europa 3 a cédé 135.000 actions ordinaires de la société 1987, dont elle disposait en tant que réserve pour faire entrer de nouveaux associés dans cette société, au profit de deux managers du groupe Europa.

A la suite de l'acquisition d'APM International intervenue le 25 avril 2024, Philia Medical Editions a formellement notifié au vendeur les mises en jeu de garanties spécifiques suivantes :

- le 10 janvier 2025, pour l'exercice par une journaliste de sa clause de cession entraînant un coût financier estimé pour APM International de 110 k€ dont le versement doit intervenir courant juin 2025, et
- le 24 avril 2025, pour le licenciement pour inaptitude au poste d'une salariée en arrêt maladie suite à un accident du travail intervenu en février 2022 (sous réserve de la déclaration en ce sens du médecin du travail) entraînant un coût financier pour APM Media de 99 k€ (hors frais externes) dont le versement interviendrait courant juin/juillet 2025.

Le second complément de prix lié à l'acquisition par la Société des titres de CHAM d'un montant maximal de 100.000 € a été versé le 2 mai 2025.

Le 14 mai 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Tarquino (428 780 373 RCS Toulouse).

Aucun autre événement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice écoulé.

## **5. Activités en matière de recherche et de développement**

Le Groupe consolidé n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

## **II. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES AU COURS DE L'EXERCICE (ARTICLES L. 232-1 ET L. 247-1 DU CODE DE COMMERCE)**

### **1. Situation et activité de la Société durant l'exercice (Article L.232-1 du Code de commerce)**

La Société a une activité de holding patrimoniale.

Le 14 février 2024, la Société a constitué la société 1987, avec Monsieur Louis Verdier. Noga détenait 90% du capital social et des droits de vote de la société 1987.

Le 19 mars 2024, la Société a constitué les sociétés Invest In Europa 3 et Invest In Europa 4.

Le 25 avril 2024, dans le cadre d'une opération globale de changement de contrôle du groupe Europa, la Société a :

- cédé à la société 1987 (i) 25.129 actions ordinaires de la société Europa Group et (ii) une action ordinaire de la société Invest In Europa,
- apporté (i) 18.124 actions ordinaires de la société Europa Group à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 70.161.653 actions de la société 1987 (18.554.991

actions ordinaires et 51.606.662 actions de préférence dites ADP B) et (ii) 1.197.932 actions de la société Invest In Europa 2 à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 3.572.634 actions ordinaires de la société 1987, et

- souscrit (i) 1.872.163 actions de préférence dites ADP T et (ii) 193.054 actions ordinaires de la société Invest In Europa 3.

Le 24 octobre 2024, la Société a cédé 231.666 actions ordinaires de la société 1987 à la société Invest In Europa 3.

Après ces opérations, la Société détient au 31 décembre 2024 (i) 25,62% de la société Invest In Europa 3 et (ii) 35,01% de la société 1987, qui détient elle-même 100% de la société Europa Group.

Le 2 août 2024, la Société a constitué la société Noga Cars ayant pour activité l'acquisition, la vente, la propriété, l'exploitation et la location sans chauffeur de tous véhicules à moteur.

Le 24 décembre 2024, la Société a souscrit en intégralité à l'augmentation de capital par apport en numéraire réalisée par la société FLOMAR, par souscription de 2.215.580 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire d'un (1) euro.

Le 31 janvier 2025, avec effet rétroactif au 31 décembre 2024, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Place Saint Pantaleon.

La Société a poursuivi ses activités dans le cours normal des affaires au cours de l'exercice écoulé.

Les engagements d'investissement précédemment souscrits par la Société s'élèvent au 31 décembre 2024 à :

- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex Laferrière », 150K€ avec un engagement total de 200K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex Value », 1.000K€ avec un engagement total de 1.000K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Experienced Capital Partner II », 4.575K€ avec un engagement total de 5.000K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex VI », 618,4K€ avec un engagement total de 800K€.

La Société a par ailleurs consenti auprès du Crédit Agricole un cautionnement solidaire à hauteur de 1.400 K€ au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 8.400 K€.

Enfin, aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'est engagé à indemniser la Société à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

Nous vous rappelons en outre que le président de la Société a décidé le 25 juin 2024 de distribuer un acompte sur dividendes d'un montant de 16.000.000 d'euros prélevé sur le bénéfice non encore affecté de l'exercice 2024.

## **2. Résultats de l'activité de la Société et de ses filiales et sociétés contrôlées durant l'exercice**

### ***a) Résultats de l'activité de la Société :***

Nous vous présentons les comptes sociaux de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires net de la Société est de 626.724 €, contre 275 € au cours de l'exercice précédent.

#### **Résultat d'exploitation :**

Le montant total des produits d'exploitation est de 650.417 € contre 2.959 € pour l'exercice précédent et le montant total des charges d'exploitation s'élève à 1.976.725 € contre 180.144 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se solde donc par une perte de (1.326.308) €, contre une perte de (177.185) € pour l'exercice précédent.

#### **Résultat financier :**

Le montant des produits financiers réalisés par la Société au cours de l'exercice s'élève à 2.055.504 € contre 29.217 € pour l'exercice précédent.

Le montant des charges financières supportées par la Société au cours de l'exercice s'élève à 1.032.848 € contre 128.606 € pour l'exercice précédent.

Par conséquent, le résultat financier de la Société est de 1.022.657 €, contre (99.389) € pour l'exercice précédent.

#### **Résultat exceptionnel :**

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 149.263.536 € contre 38.068 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'élève à (303.651) € contre (276.574) € pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice 2024 se solde donc par un bénéfice de 146.065.071 € contre une perte de (238.506) € pour l'exercice précédent.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2020, il y a un salarié dans la Société.

Le montant des salaires et traitements s'élève à 260.550 € contre 23.584 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés est de 2.894.814 € alors qu'il était nul l'exercice précédent.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes ainsi que la proposition d'affectation du résultat qui vous est présentée en III. 1.

**b) Résultats de l'activité des filiales et des sociétés contrôlées :**

Au 31 décembre 2024, la Société détient 35,01 % du capital de la société **1987**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 19 allée Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 984 667 550.

A ce titre, nous vous informons que la société 1987 clôturera son premier exercice le 31 décembre 2025.

La Société détient 100% du capital de la société **FLOMAR SPAIN IMMO SL**, société immobilière de droit espagnol, dont le siège social est situé Avenida Diagonal 640.6 A – 08017 Barcelona (España).

A ce titre, nous vous informons que la société FLOMAR SPAIN IMMO SL a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 54.000 € et a enregistré une perte de (46.824) €.

La Société détient 70 % du capital de la société **SCI MAYEN**, société civile dont le siège social est situé 22, rue de la Pomme – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 840 660 658.

A ce titre, nous vous informons que la société SCI MAYEN a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 202.442 € et a enregistré un bénéfice de 86.305 €.

La Société détient 25,62 % du capital de la société **INVEST IN EUROPA 3**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 19, allée Jean Jaurès – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 987 828 324, dont elle contrôle la prise de décisions collectives, avec Partners for Growth, par la détention d'une action de préférence dite ADP A.

A ce titre, nous vous informons que la société INVEST IN EUROPA 3 a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires nul et a enregistré une perte de (13.246) €.

La Société détient 100 % du capital de la société **NOGA CARS**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 22, rue de la Pomme – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 931 803 860.

A ce titre, nous vous informons que la société NOGA CARS a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires nul et a enregistré une perte de (1.643) €.

La Société détient 100% du capital de la société **SCI Place Saint Pantaleon**, société civile dont le siège social est sis 22, rue de la Pomme – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 316 501 972.

A ce titre, nous vous informons que la société SCI Place Saint Pantaleon a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 160.079 € et a enregistré un bénéfice de 99.729 €.

**3. Evolution prévisible (Article L.232-1 du code de commerce)**

La Société poursuivra son activité normalement.

**4. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires (Article L.225-100-1 du Code de commerce)**

Notre situation nette au titre de l'exercice 2024 s'est améliorée puisqu'elle est passée de 42.942.960 € en 2023 à 171.508.031 € en 2024.

**5. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée (Article L.225-100-1 du Code de commerce)**

*Néant*

**6. Indications sur l'utilisation des instruments financiers par l'entreprise, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits (Article L.225-100-1 du Code de commerce)**

La Société a une gestion prudente de sa trésorerie et ne court pas de risque particulier sur ce plan.

**7. Évènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice (Article L.232-1 du code de commerce)**

Le 8 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de (i) 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI DKPierre (444 451 850 RCS Toulouse) et (ii) 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI DKPierre 2 (824 972 376 RCS Toulouse).

Le 17 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Bapla (497 770 180 RCS Toulouse).

Le 30 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SARL Pimovest (529 591 505 RCS Toulouse).

Le 31 janvier 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Place Saint Pantaleon (316 501 972 RCS Toulouse), avec effet rétroactif au 31 décembre 2024.

Le 10 avril 2025, la Société a cédé 101.936 actions ordinaires de la société Invest In Europa 3 au profit de salariés du groupe Europa.

Le 14 mai 2025, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Tarquino (428 780 373 RCS Toulouse).

Aucun autre événement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice écoulé.

**8. Activité en matière de recherche et de développement (Article L.232-1 du code de commerce)**

La Société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

### **III. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE - AFFECTATION DU RESULTAT**

#### **1. Comptes de l'exercice et proposition d'affectation du résultat**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils vous ont été présentés en II. 2. et qui font apparaître un bénéfice de 146.065.071 €.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

#### **Origine du résultat à affecter :**

Résultat de l'exercice (Bénéfice) :	146.065.071 €
-------------------------------------	---------------

<b>Soit un bénéfice distribuable de :</b>	<b>146.065.071 €</b>
---	----------------------

#### **Affectation proposée :**

A titre de distribution de dividendes <i>(déjà versés dans le cadre de l'acompte sur dividendes décidé en date du 25 juin 2024)</i>	16.000.000 €
--	--------------

Autres réserves	50.000.000 €
-----------------	--------------

Report à nouveau	80.065.071 €
------------------	--------------

<b>TOTAL :</b>	<b>146.065.071 €</b>
----------------	----------------------

En conséquence de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le compte report à nouveau passerait de 28.146.020 € à 108.211.091 €.

#### **2. Communication des frais et dépenses exclus des charges déductibles pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés (Articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts)**

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé, prennent en charge une somme de 30.987 euros correspondant à des dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts et à des frais généraux excessifs au sens de l'article 39-5 du Code général des impôts.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à environ 7.747 euros.

#### **3. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (Article 243 bis du Code général des impôts)**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ventilés par catégorie d'actions, ont été les suivants :

Exercice	Actions détenues par des personnes physiques	Actions détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à l'abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement
Dividendes distribués en 2024	12.062.328	0	17.500.000 €	0 €
Dividendes distribués en 2023	12.062.328	0	2.143.000 €	0 €
Dividendes distribués en 2022	12.062.328	0	3.642.858 €	0 €

#### **IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES (ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE)**

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

##### **1. Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, et représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une telle société ou la prise du contrôle de telles sociétés (Article L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce)**

Le 14 février 2024, la Société a constitué la société 1987, avec Monsieur Louis Verdier. Noga détenait 90% du capital social et des droits de vote de la société 1987.

Le 19 mars 2024, la Société a constitué les sociétés Invest In Europa 3 et Invest In Europa 4.

Le 25 avril 2024, dans le cadre d'une opération globale de changement de contrôle du groupe Europa, la Société a :

- apporté (i) 18.124 actions ordinaires de la société Europa Group à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 70.161.653 actions de la société 1987 (18.554.991 actions ordinaires et 51.606.662 actions de préférence dites ADP B) et (ii) 1.197.932 actions de la

société Invest In Europa 2 à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 3.572.634 actions ordinaires de la société 1987, et

- souscrit (i) 1.872.163 actions de préférence dites ADP T et (ii) 193.054 actions ordinaires de la société Invest In Europa 3.

Le 2 août 2024, la Société a constitué la société Noga Cars ayant pour activité l'acquisition, la vente, la propriété, l'exploitation et la location sans chauffeur de tous véhicules à moteur.

Le 31 janvier 2025, avec effet rétroactif au 31 décembre 2024, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société SCI Place Saint Pantaleon.

## **2. Cession de filiales ou de participations dans des sociétés ayant leur siège en France**

Le 25 avril 2024, dans le cadre d'une opération globale de changement de contrôle du groupe Europa, la Société a :

- cédé à la société 1987 (i) 25.129 actions ordinaires de la société Europa Group et (ii) une action ordinaire de la société Invest In Europa, et
- apporté (i) 18.124 actions ordinaires de la société Europa Group à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 70.161.653 actions de la société 1987 (18.554.991 actions ordinaires et 51.606.662 actions de préférence dites ADP B) et (ii) 1.197.932 actions de la société Invest In Europa 2 à la société 1987 et reçu, en contrepartie de l'augmentation de capital, 3.572.634 actions ordinaires de la société 1987.

Le 24 octobre 2024, la Société a cédé 231.666 actions ordinaires de la société 1987 à la société Invest In Europa 3.

## **V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ET REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES (ARTICLE R.233-19 DU CODE DE COMMERCE)**

### **1. Sociétés contrôlées et part du capital de la Société détenue par celles-ci (Article L.233-13 du Code de commerce)**

Nous vous rappelons que la Société contrôle les sociétés suivantes au 31 décembre 2024 :

<b>SOCIETE</b>	<b>POURCENTAGE DE CAPITAL DETENU</b>
<b>FLOMAR SPAIN IMMO SL</b> (société de droit espagnol)	100 %
<b>SCI MAYEN</b> 840 660 658 RCS Toulouse	70 %
<b>SCI PLACE SAINT PANTALEON</b> 750 095 762 RCS Toulouse	100 %
<b>INVEST IN EUROPA 3</b> 987 828 324 RCS Toulouse	25,62 %
<b>1987</b> 984 667 550 RCS Toulouse	35,01 %
<b>NOGA CARS</b> 931 803 860 RCS Toulouse	100 %

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans la Société.

**2. Aliénations d'actions effectuées en vue de mettre fin aux participations croisées illicites en vertu de l'article L.233-29 alinéa du Code de commerce (Article R. 233-19 du Code de commerce)**

Nous vous informons que nous n'avons aucune participation dans une société associée de notre société et qu'en conséquence, l'examen de régularisation des participations croisées est sans objet.

**3. Nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre de la participation des salariés (Article L. 225-211 du Code de commerce)**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que, dans le cadre de la participation des salariés au capital de la Société, aucune opération d'achat et de cession d'actions n'est intervenue.

**4. Actions gratuites et stock-options des dirigeants (Articles L.225-185 alinéa 4 et L.225-197 du Code de commerce)**

Aucune action gratuite ou option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par la Société au cours de l'exercice.

**5. Ajustement des valeurs – Stock-options (Articles L.225-181, L. 228-99 et R. 228-91 du Code de commerce)**

Aucune valeur mobilière composée ou option de souscription ou d'achat d'actions n'ayant été consentie, l'examen de l'ajustement du prix des actions est sans objet.

**VI. INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (ARTICLES L.441-14 ET D.441-6 DU CODE DE COMMERCE)**

En application des dispositions de l'article L.441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes concernant les délais de paiements :

- **Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024**
  - **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/délai fournisseurs**

*Néant*

- **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/délai client**

*Néant.*

En général le délai de paiement noté sur les factures de nos prestataires est respecté ; il s'agit généralement d'un délai de 30 jours fin de mois.

## **VII. SITUATION DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Nous vous proposons de ratifier la rémunération versée au président de la Société, Monsieur Marc Doncieux, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et qui s'élève à un montant brut de 241.528 euros, dont 21.000 euros d'avantage en nature, se décomposant comme suit :

- du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2024 : 27.566 €
- du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2024 : 213.962 €, dont 21.000 € d'avantage en nature (voiture), soit une rémunération brute mensuelle de 30.566 €, dont 3.000 € d'avantage en nature

Ces sommes s'entendent indépendamment du remboursement des frais de représentation et de déplacement engagés dans le cadre de l'exercice des fonctions sur présentation des justificatifs.

## **VIII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous vous rappelons que les mandats de la société EURAUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Julien DUFFAU, Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2018, ils viendront à expiration à l'issue de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous proposons de renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030 et tenue en 2031, le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société EURAUDIT et de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Julien Duffau.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les mandats de Monsieur Jean-Pierre VEILLERETTE, Co-Commissaire aux comptes titulaire, et de la société DUPUIS RAEVEL & BRUNET, Co-Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2019, ils viendront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025.

## **IX. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.227-10 ET L.227-11 DU CODE DE COMMERCE**

Des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et d'autres, conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé font l'objet du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes et sont soumises à votre vote.

Nous vous demandons de bien vouloir les approuver.

## **X. APPROBATION DES COMPTES – DECISIONS A PRENDRE**

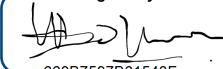
Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport.

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice qui vous ont été présentés et l'affectation des résultats indiquée en III.1 que nous vous proposons.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice vous a été communiqué ou mis à votre disposition au siège social de la Société conformément à la loi.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2025.

DocuSigned by:  
  
660B7597B61543F...

---

**Monsieur Marc Doncieux**  
*Président*

# GROUPE NOGA

Comptes consolidés  
Exercice clos le  
31/12/2024

Ce document contient 44 pages

# Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

*Tous les montants sont exprimés en Euros*

# Rapport de l'expert-comptable

Conformément à nos accords, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe NOGA pour l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés du groupe proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Notre intervention ne portant pas sur l'établissement des comptes sociaux des différentes entités du groupe, la responsabilité de la fiabilité de l'information financière reste exclue du champ d'application de cette mission.

Il est donc précisé que ces comptes consolidés n'ont pas fait l'objet d'une mission normalisée d'examen limité ou d'audit.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

- |   |               |
|---|---------------|
| • Total du bilan :                          | 252 202 K EUR |
| • Chiffre d'affaires :                      | 58 467 K EUR  |
| • Résultat net comptable (part du groupe) : | 113 051 K EUR |

# Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2024.12	2023.12
Immobilisations incorporelles	4.1	112 251 420	-1 404 795	110 846 625	40 343 729
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	4.1.1	109 481 988	-	109 481 988	37 085 109
Immobilisations corporelles	4.2	18 416 470	-2 195 768	16 220 702	10 718 305
Immobilisations financières	4.3	15 522 710	-351 227	15 171 483	13 733 403
Titres mis en équivalence	4.5	2 061 920	-	2 061 920	-
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>148 252 520</b>	<b>-3 951 790</b>	<b>144 300 730</b>	<b>64 795 437</b>
Stocks et en-cours	4.5	3 332 612	-292 160	3 040 452	5 991 277
Clients et comptes rattachés	4.6	15 947 779	-282 614	15 665 164	39 205 270
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	8 202 196	-1 392	8 200 804	23 086 729
Disponibilités et VMP	4.9	80 994 715	-	80 994 715	31 213 074
<b>Total actif circulant</b>		<b>108 477 301</b>	<b>-576 166</b>	<b>107 901 135</b>	<b>99 496 351</b>
<b>Total actif</b>		<b>256 729 821</b>	<b>-4 527 956</b>	<b>252 201 865</b>	<b>164 291 788</b>

Passif	Note n°	2024.12	2023.12
Capital	4.10	12 062 328	12 062 328
Réserves		52 432 243	21 448 658
Réserves de conversion groupe		11 678	70 582
Résultat de l'exercice		113 050 627	4 633 642
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>177 556 876</b>	<b>38 215 210</b>
Intérêts minoritaires		161 019	18 858 752
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>177 717 895</b>	<b>57 073 962</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>1 612 623</b>	<b>3 647 741</b>
Emprunts et dettes financières	4.12	42 177 333	40 409 104
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	4 024 475	11 190 594
Autres dettes et comptes de régularisation	4.13	26 669 539	51 970 388
<b>Total des dettes</b>		<b>72 871 347</b>	<b>103 570 085</b>
<b>Total passif</b>		<b>252 201 865</b>	<b>164 291 788</b>

# Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2024.12	2023.12
Chiffre d'affaires	5.1	58 467 318	147 531 464
Autres produits d'exploitation	5.2	604 100	2 337 655
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>59 071 418</b>	<b>149 869 119</b>
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-26 874 669	-71 422 652
Charges externes	5.4	-8 171 401	-15 584 619
Charges de personnel	5.5	-14 934 453	-35 221 970
Impôts et taxes		-456 402	-1 218 732
Autres charges d'exploitation		-511 266	-3 744 520
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-50 948 191</b>	<b>-127 192 493</b>
<b>EBITDA</b>		<b>8 123 228</b>	<b>22 676 626</b>
Variations nettes des amortissements et dépréciations	5.6	-839 639	-1 116 378
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>7 283 588</b>	<b>21 560 248</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-5 460 081
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>7 283 588</b>	<b>16 100 167</b>
Charges financières		-2 972 999	-1 990 070
Produits financiers		2 221 036	291 673
<b>Résultat financier</b>	5.7	<b>-751 963</b>	<b>-1 698 397</b>
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>6 531 625</b>	<b>14 401 770</b>
Charges et produits exceptionnels	5.8	111 386 481	-1 837 119
Impôt sur les résultats	6	-4 869 907	-4 889 010
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>113 048 199</b>	<b>7 675 641</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-3 394	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>113 044 805</b>	<b>7 675 641</b>
Intérêts minoritaires		-5 822	3 041 999
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>113 050 627</b>	<b>4 633 642</b>

# Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2024.12	2023.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION	<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
	<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>113 044 805</b>	<b>7 675 641</b>
	Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	211 168	-
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	919 201	6 615 928
	Plus et moins values de cession	-111 824 363	48 713
	Impôts différés	-198 074	-6 687
	Quote-part de résultat des mises en équivalence	3 394	-
	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 156 132</b>	<b>14 333 596</b>
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	-316 525	-857 275
	Variation des créances clients et autres débiteurs	659 026	-1 124 823
	Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	46 091	65 846
	Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	5 497 307	-3 844 650
	<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>5 885 899</b>	<b>-5 760 903</b>
	<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>8 042 031</b>	<b>8 572 693</b>
OPERATION D'INVESTISSEMENT	<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
	Acquisition d'immobilisations incor et corp	-7 609 642	-5 079 055
	Acquisition d'immobilisations financières	-4 852 438	-
	Cession d'immobilisations	2 342 627	672 728
	Incidence des variations de périmètre	17 386 952	-13 331 696
	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>7 267 499</b>	<b>-17 738 023</b>
OPERATION DE FINANCEMENT	<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
	Dividendes versés par la société mère	-17 500 000	-2 143 000
	Augmentations (réductions) de capital	43 778 789	-
	Frais d'émission d'emprunts	-568 772	-
	Emissions d'emprunts	40 308 093	36 509 842
	Remboursements d'emprunts	-13 162 492	-25 499 345
	Variation nette des concours bancaires	-	-384
	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>52 855 619</b>	<b>8 867 113</b>
	Incidence de la variation des taux de change	11 278	-20 076
	Incidence des changements de méthode de consolidation	-18 394 298	-
	<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE</b>	<b>49 782 129</b>	<b>-318 293</b>
	<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>31 202 752</b>	<b>31 521 045</b>
	<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>80 984 880</b>	<b>31 202 752</b>

# Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total capitaux propres
<b>Solde au 2022.12</b>	<b>12 062 328</b>	<b>16 216 218</b>	<b>89 857</b>	<b>7 364 187</b>	<b>35 732 590</b>	<b>14 440 711</b>	<b>50 173 301</b>
Affectation du résultat de l'exercice	-	7 364 187	-	-7 364 187	-	-0	-0
Dividendes versés	-	-2 143 000	-	-	-2 143 000	-0	-2 143 000
Variation des taux de change	-	0	-19 276	-0	-19 276	-8 668	-27 944
Résultat 2023.12	-	-	-	4 633 642	4 633 642	3 041 999	7 675 641
Autres mouvements	-	11 254	-	-	11 254	1 384 709	1 395 963
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2023.12</b>	<b>12 062 328</b>	<b>21 448 658</b>	<b>70 582</b>	<b>4 633 642</b>	<b>38 215 210</b>	<b>18 858 752</b>	<b>57 073 962</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2023.12	-	4 633 642	-	-4 633 642	-	0	0
Dividendes versés	-	-17 500 000	-	-	-17 500 000	-174	-17 500 174
Variation des taux de change	-	0	-58 904	-	-58 904	-	-58 904
Résultat 2024.12	-	-	-	113 050 627	113 050 627	-5 822	113 044 805
Autres mouvements	-	43 849 943	-	0	43 849 943	-18 691 737	25 158 206
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2024.12</b>	<b>12 062 328</b>	<b>52 432 243</b>	<b>11 678</b>	<b>113 050 627</b>	<b>177 556 876</b>	<b>161 019</b>	<b>177 717 895</b>

# Annexe aux comptes consolidés

*Tous les montants sont exprimés en euros*

# Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	14
2.	Activité(s) et périmètre	15
2.1.	Activité	15
2.2.	Organigramme au 31/12/2024	15
2.3.	Entités consolidées	16
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	17
2.5.	Variations de périmètre	18
2.6.	Comparabilité des comptes	19
2.7.	Sorties de périmètre	19
2.8.	Restructurations internes	19
2.9.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	19
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	20
3.1.	Référentiel comptable	20
3.2.	Modalités de consolidation	20
3.2.1.	Méthodes de consolidation	20
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	20
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	20
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	20
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	21
3.3.1.1.	<i>Écarts d'acquisition</i>	21
3.3.1.2.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	21
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	21
3.3.2.	Immobilisations corporelles	21
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	22
3.3.4.	Immobilisations financières	22
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	22
3.3.6.	Créances et dettes	22
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	22
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	22
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	23
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	23
3.3.11.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	23
4.	Notes sur les postes du bilan	24
4.1.	Immobilisations incorporelles	24
4.1.1.	Écarts d'acquisition	25

4.2.	Immobilisations corporelles	26
4.3.	Immobilisations financières	27
4.4.	Titres mis en équivalence	27
4.5.	Stocks et en-cours	28
4.6.	Clients et comptes rattachés	28
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	29
4.8.	Dépréciations sur actifs circulants	29
4.9.	Trésorerie active	29
4.10.	Composition du capital social	30
4.11.	Provisions pour risques et charges	30
4.11.1.	Récapitulatif	30
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	30
4.12.	Emprunts et dettes financières	31
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	31
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières	31
4.13.	Fournisseurs et autres dettes	32
<b>5.</b>	<b>Postes du compte de résultat</b>	<b>33</b>
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	33
5.2.	Autres produits d'exploitation	33
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	34
5.4.	Charges externes	34
5.5.	Charges de personnel	35
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	35
5.7.	Résultat financier	36
5.8.	Résultat exceptionnel	37
<b>6.</b>	<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>38</b>
6.1.	Déficits fiscaux non activés	38
6.2.	Détail des postes d'impôts différés	38
6.3.	Preuve d'impôt	39
<b>7.</b>	<b>Autres informations</b>	<b>40</b>
7.1.	Engagements hors bilan	40
7.1.1.	Engagements donnés	40
7.1.2.	Engagements reçus	41
7.1.3.	Autres engagements	41
7.2.	Effectif moyen	42
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	42
7.4.	Informations complémentaires	42
<b>8.</b>	<b>Informations sectorielles</b>	<b>44</b>
8.1.	Répartition du chiffre d'affaires	44
8.1.1.	Par secteur d'activité	44
8.1.2.	Par zone géographique	44

---

# 1. Faits majeurs

---

## 1.1. Faits majeurs de l'exercice

### ▪ NOGA

Le 25 avril 2024, la société NOGA a :

- Cédé 25.129 actions de la société EUROPA GROUP,
- Apporté 18.124 actions de la société EUROPA GROUP à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 70.161.653 actions de la société 1987,
- Apporté 1.197.932 actions de la société INVEST IN EUROPA 2 à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 3.572.634 actions de la société 1987,
- Souscrit à 1.872.163 actions de préférence et 193.054 actions ordinaires de la société Invest In EUROPA 3.

Le 24 octobre 2024, la société NOGA a cédé 231.666 actions de la société 1987 à la société Invest In EUROPA 3.

### ▪ 1987

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

Cette opération, dite « Schuman », a été effectivement réalisée le 25 avril 2024. Suite à cette opération, Europa Group devient détenue à 98% par une nouvelle société, 1987, qui a vocation à être la holding animatrice du groupe, ainsi que sa tête d'intégration fiscale.

Le 27 août 2024, la société 1987 a procédé à l'absorption définitive des sociétés Invest In Europa et Invest In Europa II (anciennes manco) par voie de transmission universelle de patrimoine (TUP). De cette façon la holding 1987 détient directement 100% de la société Europa Group.

1987 a financé l'acquisition d'Europa Group et les frais afférents par des augmentations de capital (i) par apport en nature d'une partie des actions détenues, directement ou indirectement, par d'anciens actionnaires d'Europa Group (ii) par apport en numéraire de nouveaux investisseurs, directement ou indirectement, et par un crédit de 86.5 m€.

Le crédit de 86.5 m€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire et est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 43.25 m€ remboursable en 6 échéances de 7.208 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 43.25 m€ remboursable le 25 avril 2031.

Dans le cadre de l'opération Schuman, les salariés ou mandataires dirigeants exerçant des fonctions de direction groupe, certains salariés affectés à des fonctions support groupe ont été transférés de Europa Group vers la holding 1987. Une convention d'animation et de

prestations de services entre la holding 1987 et ses filiales a été mise en place avec effet rétroactif au 25 avril 2024.

Dans le cadre de l'opération Schuman, un fonds commun de placement d'entreprise (le « FCPE ») a été constitué afin de permettre aux salariés du Groupe d'être intéressés à la performance de ce dernier.

Le 9 décembre 2024, la société 1987 a procédé à une augmentation de capital au profit du « FCPE » par apport en numéraire d'un montant nominal de 57 995 euros par émission de 579 950 actions pour un prix de souscription total de 579 950 euros. Suite à cette souscription, la société a émis et attribué gratuitement 289 975 BSA au profit du « FCPE ». (Un BSA pour deux actions ordinaires souscrites). Les BSA donneront droit à souscrire à une action ordinaire pour un prix de souscription unitaire d'1 euro par BSA.

Le 25 avril, PHILIA, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS et indirectement de sa filiale APM Média SARL. Le financement de cette opération et des frais afférents a été assuré par le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de de crédit signé le 25 avril 2024, d'un montant de 27.4 m€. Cette ligne a été tirée par 1987 qui a octroyé un prêt intragroupe à Philia Mediocl Editions d'un montant de 27.016 m€.

Le Crédit Croissance Externe Confirmé est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 13.70 m€ remboursable en 6 échéances de 2.283 k€ en capital le 15 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 13.70 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

## ▪ EUROPA GROUP

Le 28 mars 2024, Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« SDP ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détient 54.5% du capital de SDP.

Le même jour, Europa Group s'est engagé à souscrire à deux augmentations de capital supplémentaires sous conditions de performances technique et/ou financière en septembre 2024 (400 k€) et mars 2025 (500 k€). Au final l'augmentation de capital prévue pour septembre 2024 a été réalisée en février 2025. L'augmentation de capital prévue en mars 2025 a été repoussée à une date non précisée.

A la suite de ces augmentations de capital, Europa Group détiendra 75% du capital de SDP.

Le 28 mars 2024, Europa Group et les autres actionnaires de SDP ont aussi conclu des promesses croisées visant le rachat des 25% restant par Europa Group, à un prix prédéterminé et sous condition de performance, à une date comprise entre 2 et 4 ans après le 28 mars 2024.

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Europa Group une avance en compte courant de 14.56 m€ lui permettant, combinée avec la trésorerie disponible (incluant la trésorerie prêtée par les filiales dans le cadre d'une convention de trésorerie centralisée), de rembourser le solde du crédit senior en place depuis le 5 janvier 2023, soit 33.2 m€ de capital.

Le 30 décembre 2024, Europa Group a acquis 236 actions de la société CERC 2 holding à 100% de la société CERC. Europa Group détient 15.1% du capital de CERC 2.

Les contrats de cession d'actions prévoient entre Europa Group et d'autres actionnaires de CERC 2 des promesses croisées visant le rachat de 228 actions d'ici le 31/12/2025 et de 224 actions d'ici le 31/12/2026.

A l'issue de ces opérations financées sur ses fonds propres, Europa Group détiendrait 40,33% du capital social et des droits de vote de la société CERC 2 (sur une base diluée).

- **PHILIA MEDICAL EDITIONS**

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Philia Medical Editions une avance en compte courant de 27.4 m€ lui permettant l'acquisition de la société APM International.

- **AGM DIMENSIONS**

Le 14 mars 2024, AGM Dimensions a acquis 19.76% des titres de la société Tanderev pour un montant de 15 490€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Suivant la finalisation de cette acquisition, AGM Dimensions détient 100% des titres de la société Tanderev.

Les frais d'acquisition ont été activés pour 1,5 k€ et amortis fiscalement sur 5 ans.

Le 28 mars 2024, AGM Dimensions a acquis 92.05% des titres de la société Bosphore pour un montant de 899 k€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Les 7.95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM Dimensions qui détient désormais 100% du capital de Bosphore.

Les frais d'acquisition ont été activés pour 155 k€ et amortis fiscalement sur 5 ans.

- **EUROPA BOOKING & SERVICES**

La société Europa Booking & Services fait face à une remise en cause du remboursement d'un crédit de TVA d'un montant de 885 K€.

Après confirmation de ses conseils, la direction a engagé une procédure contentieuse, estimant être dans son bon droit. Elle considère que ces crédits de TVA sont fondés tant dans leur principe que dans leur montant. Au 31 décembre 2024, les discussions avec l'administration sont toujours en cours.

## 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Une restructuration juridique du sous-groupe 1HEALTH est attendu pour le premier trimestre 2025.

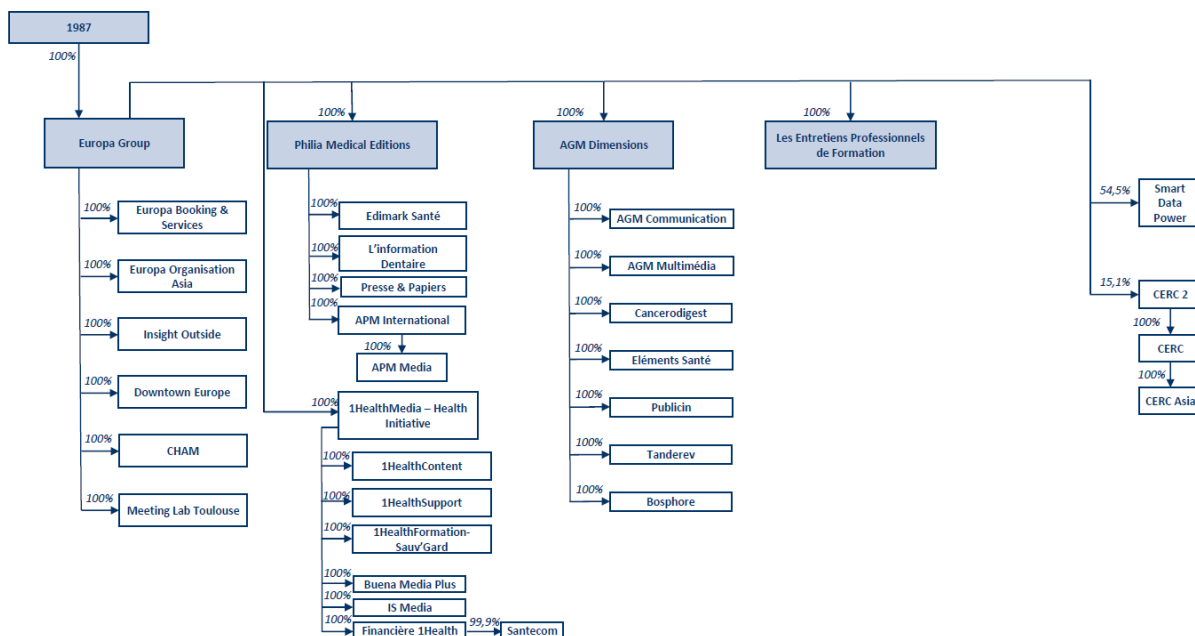
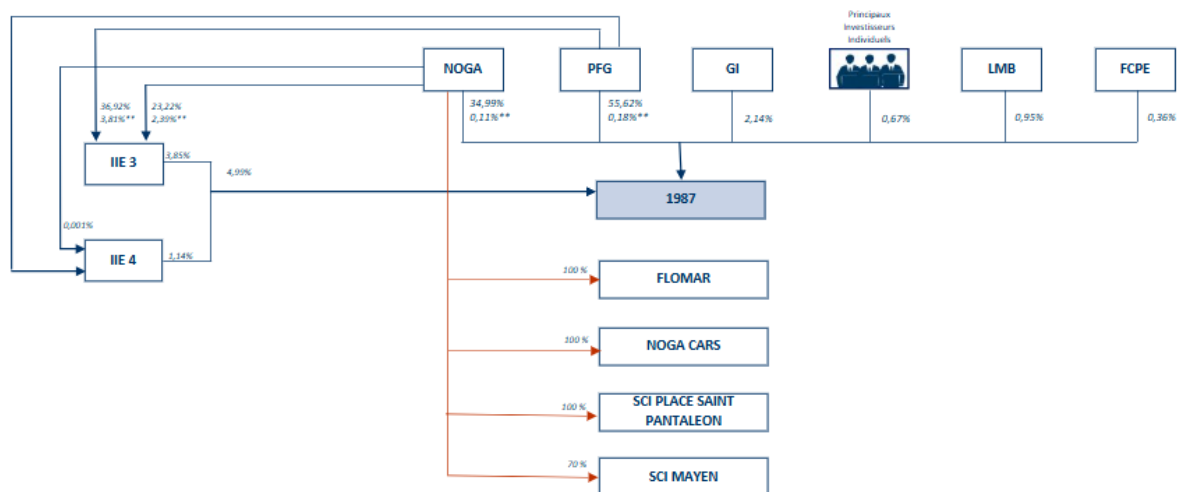
Le 4 mars 2025, la société 1HealthMedia-Health Initiative a acheté le fonds de commerce Tema Vet et des éléments de propriété intellectuelle à la société Tema Vet pour un montant total de 500 k€. Un complément de prix de 180 k€ a été accordée à la fondatrice, Mme Slove, sous conditions de performance. Deux employés ont été repris par 1HealthMedia-Health Initiative.

## 2. Activité(s) et périmètre

### 2.1. Activité

Le groupe NOGA est spécialisé dans l'organisation de congrès et d'évènements scientifiques.

### 2.2. Organigramme au 31/12/2024



## 2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode de consolidation 2024.12	Méthode de consolidation 2023.12	% contrôle 2024.12	% contrôle 2023.12	% intérêt 2024.12	% intérêt 2023.12
NOGA	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sous groupe 1987	IP	NI	35,01 %	-	35,01 %	-
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI MAYEN	IG	IG	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %
SCI PLACE SAINT PANTALEON	IG	NI	100,00 %	-	100,00 %	-
INVEST IN EUROPA 3	MEE	NI	25,62 %	-	25,62 %	-
EUROPA GROUP	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
Les entretiens médicaux	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
EUROPA ASIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
INSIGHT OUTSIDE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
EDIMARK SANTE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
ID ESPACE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
PRESSE ET PAPIERS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
Invest In Europa II	NI	IG	-	100,00 %	-	81,16 %
DOWNTOWN	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
MEETING LAB	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
CHAM	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH MEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH SUPPORT	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH CONTENT	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
IS MEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
BUENA MEDIA PLUS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH FORMATION SAUV GARD	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
SANTE COM	NI	IG	-	100,00 %	-	61,81 %
AGM DIMENSIONS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
CANCERO DIGEST	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
PUBLICLIN	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
AGM MULTIMEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
AGM COMMUNICATION	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
ELEMENTS SANTE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
TANDEREV	NI	IG	-	80,24 %	-	49,64 %

### Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI : Non Intégrée  
 IG : Intégration Globale  
 IP : Intégration Proportionnelle  
 MEE : Mise En Equivalence

## 2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 1 391 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 4 575 K€
- TROPEE : valeur des titres = 100 K€
- AIR MIDI CENTRE : valeur des titres = 3 K€
- CERC 2 : valeur des titres = 1 126 K€
- CERC
- CERC ASIA
- TC Holding : valeur des titres = 3K€
- Abenex VI : valeur des titres = 618 K€
- Abenex LAFERRIERE : valeur des titres = 150 K€
- BRUXLESS BSA AIR : valeur des titres = 150 K€
- Abenex Value : valeur des titres = 780 K€
- INVEST IN EUROPA 4 : valeur des titres = 1€
- DS EVENTS : valeur des titres 54 K€
- OPAL : valeur des titres = 200 €
- ANDEMU : valeur des titres = 200 €
- PH OCCITANIE : valeur des titres = 100 K€

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

## 2.5. Variations de périmètre

Le 25 avril 2024, la société NOGA a :

- Cédé 25.129 actions de la société EUROPA GROUP à la société 1987,
- Apporté 18.124 actions de la société EUROPA GROUP à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 70.161.653 actions de la société 1987,
- Apporté 1.197.932 actions de la société INVEST IN EUROPA 2 à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 3.572.634 actions de la société 1987,
- Souscrit à 1.872.163 actions de préférence et 193.054 actions ordinaires de la société Invest In EUROPA 3.

Le 20 août 2024, la société NOGA a souscrit à l'intégralité du capital de la société NOGA CARS nouvellement constituée.

Le 24 octobre 2024, la société NOGA a cédé 231.666 actions de la société 1987 à la société Invest In EUROPA 3.

Le 24 décembre 2024, la société NOGA a souscrit en intégralité à l'augmentation de capital réalisé par la société FLOMAR.

Le 31 décembre 2024, la société NOGA a acquis l'intégralité des parts de la SCI PLACE SAINT PANTALEON.

La société 1987 a procédé à l'absorption définitive des sociétés Invest In Europa et Invest In Europa II (anciennes manco) par voie de transmission universelle de patrimoine. De cette façon la holding 1987 détient directement 100% de la société Europa Group et devient la société mère du sous-groupe.

La société AGM DIMENSIONS, filiale à 100% de la société EUROPA GROUP, a acquis 19,76% des titres de la société TANDEREV restant pour un montant de 15 490 € portant la détention de cette dernière à 100%.

La société AGM DIMENSIONS, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 92,05% des titres de la société BOSPHORE pour un montant de 899 K€. Les 7,95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM DIMENSIONS qui détient désormais 100% du capital de BOSPHORE.

Le 25 avril, PHILIA, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS et indirectement de sa filiale APM Média SARL.

La société Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« SDP ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détient 54.5% du capital de SDP.

## 2.6. Comparabilité des comptes

Au 31 décembre 2023, le sous-groupe Europa Groupe était consolidé chez NOGA selon la méthode d'intégration globale.

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

En date du 27/08/2024, la société 1987 a procédé à l'absorption définitive des sociétés Invest In Europa et Invest In Europa II (anciennes manco) par voie de transmission universelle de patrimoine. De cette façon la holding 1987 détient directement 100% de la société Europa Group.

Un nouveau sous-groupe est donc créé au niveau de 1987.

A l'issue de ces opérations de restructuration, la consolidation légale reste au niveau de NOGA en raison du contrôle conjoint qu'elle détient sur le nouveau sous-groupe avec le fonds ABENEX.

Le sous-groupe 1987 est consolidé du fait de ce contrôle conjoint selon la méthode d'intégration proportionnelle et vient en remplacement du sous-groupe EUROPA GROUP historiquement intégré globalement au 31 décembre 2023.

Ce changement de méthode de consolidation impacte donc l'analyse de la comparabilité d'un exercice à l'autre des états financiers consolidés et de ce fait il peut affecter la lecture de certains postes du bilan et du compte de résultat consolidés.

## 2.7. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 2.8. Restructurations internes

Néant.

## 2.9. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Néant.

## 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe NOGA sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

### 3.2. Modalités de consolidation

#### 3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe NOGA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe NOGA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

#### 3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

#### 3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois. A l'exception de la société BOSPHORE intégrée sur la base de ses compte sociaux du 01/07/2024 au 31/12/2024 et des sociétés APM MEDIA et APM INTERNATIONAL qui sont intégrées sur une base leur comptes retraitées du 01/04/2024 au 31/12/2024. La société 1987 clôture son premier exercice au 31/12/2025, une situation au 31/12/2024 est intégré dans les comptes consolidés.

### 3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.1 0

Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Inclusion dans le coût des actifs des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes	Obligatoire	3.3.1.1
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice (spécificité des congrès)	N/A	NA

### 3.3.1. Immobilisations incorporelles

#### 3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat

selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

L'application du règlement ANC 2020-01 implique dorénavant la présentation des écarts d'acquisition dans les immobilisations incorporelles.

En cas de complément de prix, ce dernier sera intégré au montant de l'écart d'acquisition.

#### 3.3.1.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les fonds de commerce ne sont pas éliminés lorsqu'ils sont identifiables. Un actif est identifiable lorsque les éléments qui le composent sont susceptibles d'être évalués séparément, dans des conditions qui permettent le suivi de leurs valeurs.

#### 3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

### 3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux MEETING LAB	Linéaire	97 mois

### 3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

### 3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre

autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### 3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'achèvement. Les stocks correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

### 3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

### 3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

### 3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

### 3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés EDIMARK SANTE, ID ESPACE, PHILIA MEDICAL EDITIONS, PRESSE ET PAPIERS, APM INTERNATIONAL et APM MEDIA ;

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

### 3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et

régulière. L'application du règlement ANC 2020-01 modifie la présentation du compte de résultat.

Le résultat courant des entreprises intégrées est supprimé et deux résultats d'exploitation sont présentés : un résultat d'exploitation avant ; et un après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition.

## 4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2023.12	Augmentations	Diminutions	Autres Variations*	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Ecart d'acquisition	99 433 254	-	-	-	9 588 716	460 018	109 481 988
Frais de recherche	-	108 754	-	-	377 703	-	486 457
Concessions, brevets & droits similaires	3 496 923	381 622	-240 419	-	-1 981 791	-274	1 656 060
Logiciels	3 260	-	-	-	-2 119	-	1 141
Fonds commercial	1 570 002	-	-58 130	-	-1 020 344	-460 018	31 510
Autres immobilisations incorporelles	453 960	22 963	-	-	-295 029	-	181 894
Immobilisations incorporelles en cours	853 982	365 450	-	-127 650	-680 061	322	412 371
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>105 811 381</b>	<b>878 789</b>	<b>-298 550</b>	<b>-127 650</b>	<b>5 987 075</b>	<b>48</b>	<b>112 251 420</b>
Amt/Dép. frais de rech.	-	-38 347	-	-	-227 591	-	-265 938
Amt/dép. écarts d'acquisition	-62 348 145	-	62 348 145	-	-	-	-
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	-2 679 560	-113 685	240 419	-	1 580 078	-	-972 748
Amt/Dép. logiciels	-3 260	-	-	-	2 119	-	-1 141
Amt/Dép. fonds commercial	-89 998	-1	-	-	58 490	-	-31 509
Amt/Dép. autres immos incorp.	-346 689	-12 083	-	-	225 313	-	-133 458
<b>Total amts, dep. et prov.</b>	<b>-65 467 652</b>	<b>-164 115</b>	<b>62 588 564</b>	<b>-</b>	<b>1 638 408</b>	<b>-</b>	<b>-1 404 795</b>
Ecart d'acquisition	37 085 109	-	62 348 145	-	9 588 716	-	109 481 988
Frais de recherche	-	70 407	-	-	150 111	-	220 519
Concessions, brevets & droits similaires	817 363	267 937	-	-	-401 714	-274	683 312
Fonds commercial	1 480 004	-1	-58 130	-	-961 855	-460 018	1
Autres immobilisations incorporelles	107 271	10 880	-	-	-69 715	-	48 436
Immobilisations incorporelles en cours	853 982	365 450	-	-127 650	-680 061	322	412 043
<b>Immobilisations incorporelles (net)</b>	<b>40 343 729</b>	<b>714 673</b>	<b>62 290 015</b>	<b>-255 300</b>	<b>7 625 483</b>	<b>-459 970</b>	<b>110 718 648</b>

Production immobilisée : Certaines dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations incorporelles car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale. Ces dépenses sont le cas échéant composées de dépenses de personnel et/ou de dépenses externes. La société amortit ces frais à compter de la mise en service de l'immobilisation concernée sur une période en corrélation avec la nature de l'immobilisation et la consommation des avantages économiques attendus. Le montant de la production immobilisée comptabilisée dans ce cadre sur l'exercice 2024 s'élève à 370 K€.

### 4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Écarts d'acquisition actifs	2023.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres	2024.12
EUROPA GROUP	26 975 520	-	-26 975 520	-	-
INSIGHT OUTSIDE	3 961 967	-	-3 961 967	-	-
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253 302	-	-48 253 302	-	-
Invest In Europa II	593 432	-	-593 432	-	-
DOWNTOWN	827 115	-	-827 115	-	-
CHAM	1 221 918	-	-1 221 918	-	-
1 HEALTH MEDIA	12 274 000	-	-12 274 000	-	-
AGM DIMENSIONS	5 326 000	-	-5 326 000	-	-
1987 POUR IP	-	107 295 313	-	460 018	107 755 331
SCI PLACE SAINT PANTALEON	-	1 726 657	-	-	1 726 657
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>99 433 254</b>	<b>109 021 970</b>	<b>-99 433 254</b>	<b>460 018</b>	<b>109 481 988</b>
EUROPA GROUP	-26 690 487	-	26 690 487	-	-
INSIGHT OUTSIDE	-3 961 965	-	3 961 965	-	-
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-31 364 845	-	31 364 845	-	-
Invest In Europa II	-	-	-	-	-
DOWNTOWN	-330 848	-	330 848	-	-
CHAM	-	-	-	-	-
1 HEALTH MEDIA	-	-	-	-	-
AGM DIMENSIONS	-	-	-	-	-
1987 POUR IP	-	-	-	-	-
SCI PLACE SAINT PANTALEON	-	-	-	-	-
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>-62 348 145</b>	<b>-</b>	<b>62 348 145</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>37 085 109</b>	<b>109 021 970</b>	<b>-37 085 109</b>	<b>460 018</b>	<b>109 481 988</b>

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Au 01/01/2024, l'ensemble des écarts d'acquisition historiques ont été repris et un nouvel écart d'acquisition a été calculé pour l'ensemble du sous palier 1987.

Au cours de l'exercice 2024, un nouvel écart d'acquisition a été constaté suite à l'acquisition de la société SCI PLACE SAINT PANTALEON par la société NOGA pour 1 727 K€

Et 3 nouveaux écarts d'acquisitions ont été constatés au niveau du sous palier 1987 :

- L'écart d'acquisition du sous-groupe APM pour 24 951 K€ avec la répartition suivante :
  - 23 815 K€ affecté à la société APM INTERNATIONAL
  - 1 136 K€ affecté à la société APM MEDIA

- L'écart d'acquisition de la société BOSPHORE pour 801 K€
- L'écart d'acquisition de la société SMART DATA POWER pour 353 K€

Ces nouveaux écarts d'acquisitions ne sont pas amortis et feront l'objet de tests de dépréciation chaque année.

## 4.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2023.12	Augmentations	Diminutions	Autres Variations*	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Terrains	748 410	1 864 074	-	-	1 524	-	2 614 008
Constructions	9 304 543	3 864 073	-58 201	-	-554 869	-	12 555 546
Installations tech, matériel & outillage	181 825	1 548	-	-	-118 168	-	65 205
Matériel de bureau	12 985	2 823	-	-	-8 439	-	7 369
Matériel de transport	265 839	338 763	-39 397	-	-149 097	-	416 108
Matériel informatique	2 461 336	190 315	-267 849	-	-1 561 305	4 305	826 802
Autres immobilisations corporelles	2 851 339	405 267	-250 986	-	-1 179 188	64 146	1 890 579
Immobilisations corporelles en cours	335 632	51 683	-	-84 061	-200 076	-68 451	34 944
Avances et acomptes s/immo. corp.	6 938	12 306	-6 396	-	-4 509	-2 429	5 910
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>16 428 927</b>	<b>6 730 853</b>	<b>-622 829</b>	<b>-84 061</b>	<b>-4 034 207</b>	<b>-2 429</b>	<b>18 416 470</b>
Amt/Dép. constructions	-1 645 462	-110 701	58 201	-	1 072 251	-	-625 711
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-104 444	-10 566	-	-	67 878	-	-47 132
Amt/Dép. Matériel de bureau	-11 661	-340	-	-	7 578	-	-4 422
Amt/Dép. Matériel transport	-71 257	-53 115	11 995	-	26 380	-	-85 997
Amt/Dép. Matériel informatique	-2 013 326	-89 701	201 630	-	1 271 477	9 892	-620 028
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-1 613 187	-120 265	129 048	-	801 818	-9 892	-812 477
Amt/Dép. autres immobilisations corp. - Location	-251 285	-	-	-	251 285	-	-
<b>Total amts, dep. et prov.</b>	<b>-5 710 622</b>	<b>-384 687</b>	<b>400 874</b>	<b>-</b>	<b>3 498 668</b>	<b>-</b>	<b>-2 195 768</b>
Terrains	748 410	1 864 074	-	-	1 524	-	2 614 008
Constructions	7 659 081	3 753 372	-	-	517 382	-	11 929 835
Installations tech, matériel & outillage	77 381	-9 018	-	-	-50 290	-	18 073
Matériel de bureau	1 324	2 483	-	-	-860	-	2 946
Matériel de transport	194 582	285 649	-27 402	-	-122 718	-	330 111
Matériel informatique	448 010	100 615	-66 219	-	-289 828	14 197	206 774
Autres immobilisations corporelles	1 238 152	285 003	-121 937	-	-377 370	54 254	1 078 102
Autres immobilisations corporelles - Location	8 795	-	-	-	-8 795	-	-
Immobilisations corporelles en cours	335 632	51 683	-	-84 061	-200 076	-68 451	34 944
Avances et acomptes s/immo. corp.	6 938	12 306	-6 396	-	-4 509	-2 429	5 910
<b>Immobilisations corporelles (net)</b>	<b>10 718 305</b>	<b>6 346 166</b>	<b>-221 955</b>	<b>-84 061</b>	<b>-535 540</b>	<b>-2 429</b>	<b>16 220 702</b>

### 4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2023.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Titres de participation	161 394	394 202	-	-	-4 526	-2 413	548 657
Créances rattachées à des part.	344 997	2 033 280	-232 416	-	-9 749	-	2 136 112
Titres immobilisés	12 350 228	2 335 898	-1 578 005	-	-343 097	-172 637	12 592 387
Dépôts et cautionnements versés	4 500	-	-	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	1 207 097	89 058	-514 389	263	-716 025	175 050	241 053
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>14 068 216</b>	<b>4 852 438</b>	<b>-2 324 810</b>	<b>263</b>	<b>-1 073 397</b>	<b>0</b>	<b>15 522 710</b>
Dépréciations des titres	-54 000	-	-	-	-	-	-54 000
Dép créances rattachées à des part.	-98 466	-32 418	-	-	-	-	-130 884
Dép. des titres immobilisés	-112 347	-	-	-	16 004	-	-96 343
Dép. prêts & autres créances	-70 000	-	-	-	-	-	-70 000
<b>Total dépréciations et provisions</b>	<b>-334 813</b>	<b>-32 418</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 004</b>	<b>-</b>	<b>-351 227</b>
Titres de participation	107 394	394 202	-	-	-4 526	-2 413	494 657
Créances rattachées à des part.	246 531	2 000 862	-232 416	-	-9 749	-	2 005 228
Titres immobilisés	12 237 881	2 335 898	-1 578 005	-	-327 094	-172 637	12 496 043
Dépôts et cautionnements versés	4 500	-	-	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	1 137 097	89 058	-514 389	263	-716 025	175 050	171 053
<b>Immobilisations financières (net)</b>	<b>13 733 403</b>	<b>4 820 020</b>	<b>-2 324 810</b>	<b>263</b>	<b>-1 057 393</b>	<b>0</b>	<b>15 171 483</b>

### 4.4. Titres mis en équivalence

Titres mis en équivalence	2023.12	Résultat 2024.12	Distribution	Var. de capital	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	2024.12
Titres Mis en Equivalence	-	-3 394	-	2 065 314	-	-	2 061 920
<b>Total valeur brutes</b>	<b>-</b>	<b>-3 394</b>	<b>-</b>	<b>2 065 314</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 061 920</b>
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total dépréciations et provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>-</b>	<b>-3 394</b>	<b>-</b>	<b>2 065 314</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 061 920</b>

Les titres mis en équivalence sont exclusivement liés à la société INVEST IN EUROPA 3.

## 4.5. Stocks et en-cours

Stocks	2023.12	Mvts de périmètre	Variations	Ecarts de conversion	2024.12
<b>Valeurs brutes</b>					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 125	-731	-313	-	81
Stocks - en-cours de production	4 149 262	-2 696 606	163 149	11	1 615 816
Stocks -pds finis et intermédiaires	1 131 887	-735 613	4 446	-	400 720
Stocks de marchandises	1 304 680	-189 046	200 361	-	1 315 994
<b>Total</b>	<b>6 586 954</b>	<b>-3 621 996</b>	<b>367 643</b>	<b>11</b>	<b>3 332 612</b>
<b>Provisions et dépréciations</b>					
Stocks -pds finis et intermédiaires	-385 494	250 533	-31 140	-	-166 101
Stocks de marchandises	-210 183	104 103	-19 978	-	-126 059
<b>Total</b>	<b>-595 677</b>	<b>354 635</b>	<b>-51 118</b>	<b>-</b>	<b>-292 160</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 125	-731	-313	-	81
Stocks - en-cours de production	4 149 262	-2 696 606	163 149	11	1 615 816
Stocks -pds finis et intermédiaires	746 393	-485 081	-26 693	-	234 619
Stocks de marchandises	1 094 497	-84 943	180 382	-	1 189 936
<b>Total</b>	<b>5 991 277</b>	<b>-3 267 361</b>	<b>316 525</b>	<b>11</b>	<b>3 040 452</b>

## 4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés	Brut	Provision	2024.12	Brut	Provision	2023.12
Clients et comptes rattachés	15 947 779	-282 614	15 665 164	39 788 965	-583 695	39 205 270
<b>Total</b>	<b>15 947 779</b>	<b>-282 614</b>	<b>15 665 164</b>	<b>39 788 965</b>	<b>-583 695</b>	<b>39 205 270</b>

Clients et comptes rattachés	Brut	Échéances			2024.12
		- 1 an	+ 1 an	Dépréciation	
Créances clients et comptes rattachés	15 947 779	15 947 779	-	-282 614	15 665 164
<b>Total</b>	<b>15 947 779</b>	<b>15 947 779</b>	<b>-</b>	<b>-282 614</b>	<b>15 665 164</b>

## 4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	- 1 an	+ 1 an	Provision	2024.12	Brut	Provision	2023.12
Avances et acomptes sur commandes	1 219 464	1 219 464	-		1 219 464	3 528 214		3 528 214
Impôts différés actifs	928 803	928 803	-		928 803	1 074 493		1 074 493
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	449 957	449 957	-		449 957	291 637		291 637
Créances fiscales et sociales	1 930 385	1 930 385	-	-	1 930 385	5 739 276	-	5 739 276
Comptes courants	104 595	104 595	-	-	104 595	165 365	-	165 365
Créances diverses	1 580 334	1 580 334	-	-1 392	1 578 942	6 867 611	-1 068	6 866 543
<b>Total Autres créances</b>	<b>6 213 538</b>	<b>6 213 538</b>	<b>-</b>	<b>-1 392</b>	<b>6 212 146</b>	<b>17 666 597</b>	<b>-1 068</b>	<b>17 665 529</b>
Charges constatées d'avance	1 501 139	1 501 139	-	-	1 501 139	5 002 363	-	5 002 363
Charges à répartir	487 519	487 519	-	-	487 519	418 838	-	418 838
<b>Total</b>	<b>8 202 196</b>	<b>8 202 196</b>	<b>-</b>	<b>-1 392</b>	<b>8 200 804</b>	<b>23 087 797</b>	<b>-1 068</b>	<b>23 086 729</b>

## 4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Autres créances - Dépréciations et provisions	2023.12	Dotations	Reprises	2024.12
Dép. autres créances & intérêts courus - courant	-1 068	-1 068	53	-1 392
<b>Total</b>	<b>-1 068</b>	<b>-1 068</b>	<b>53</b>	<b>-1 392</b>

## 4.9. Trésorerie active

	Brut	Provision	2024.12	Brut	Provision	2023.12
VMP - Equivalents de trésorerie	35 164 077	-	35 164 077	337 645	-	337 645
Intérêts courus non échus s/ VMP	57 517		57 517	475 036		475 036
Disponibilités	45 757 708		45 757 708	30 400 393		30 400 393
<b>Total</b>	<b>80 994 715</b>	<b>-</b>	<b>80 994 715</b>	<b>31 213 074</b>	<b>-</b>	<b>31 213 074</b>

## 4.10. Composition du capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

## 4.11. Provisions pour risques et charges

### 4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2023.12	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	2024.12
Provisions pour pensions et retraites	2 868 351	116 490	-23 741	-1 638 685	1 322 416
Provisions pour litiges	354 475	-	-11 118	-230 373	112 983
Autres provisions pour risques & charges	424 915	163 220	-134 759	-276 152	177 224
<b>Total</b>	<b>3 647 741</b>	<b>279 711</b>	<b>-169 618</b>	<b>-2 145 210</b>	<b>1 612 623</b>

### 4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ou 65 ans selon l'entité
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux actualisation : entre 3,37% et 3,7 % selon l'entité
- Taux augmentation salaires : 1 % ou 3,5 % selon l'entité
- Taux de charges sociales : entre 37% et 61% pour les cadres et 28% et 53% pour les non-cadres.
- Convention collective : Bureaux d'études techniques

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

## 4.12. Emprunts et dettes financières

### 4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Dettes financières	2023.12	2024.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	39 826 843	41 632 558	3 838 230	14 034 333	23 759 996
Leasing & locations de biens	3 627	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	430 857	431 019	431 019	-	-
<b>Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.</b>	<b>40 261 328</b>	<b>42 063 577</b>	<b>4 269 248</b>	<b>14 034 333</b>	<b>23 759 996</b>
Autres emprunts	14 211	31 752	-	31 752	-
Dépôts et cautionnements	123 242	72 170	-	72 170	-
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>137 453</b>	<b>103 922</b>	<b>-</b>	<b>103 922</b>	<b>-</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	10 323	4 117	4 117	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	5 717	5 717	-	-
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>10 323</b>	<b>9 834</b>	<b>9 834</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>40 409 104</b>	<b>42 177 333</b>	<b>4 279 083</b>	<b>14 138 255</b>	<b>23 759 996</b>

### 4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2023.12	Augmentation	Diminution	Variations des cours de change	Variation	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	39 826 843	39 876 388	-13 012 067	-	-	-25 078 912	-10 939	41 601 312
Leasing & locations de biens	3 627	-	-	-	-	16 680	10 939	31 246
Intérêts courus sur emprunts	430 857	428 451	-150 394	-	-	-277 895	-	431 019
<b>Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.</b>	<b>40 261 329</b>	<b>40 304 839</b>	<b>-13 162 461</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-25 340 127</b>	<b>-0</b>	<b>42 063 576</b>
Autres emprunts	14 211	-33	852	-	-	25 714	-	31 752
Dépôts et cautionnements	123 242	1 948	-	-	-	-53 020	-	72 170
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>137 453</b>	<b>1 915</b>	<b>852</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-27 306</b>	<b>-</b>	<b>103 922</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	10 323	-	-	3	336	-6 545	-	4 117
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	5 714	4	-	5 717
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>10 323</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>6 050</b>	<b>-6 541</b>	<b>-</b>	<b>9 834</b>
<b>Total</b>	<b>40 409 105</b>	<b>40 306 754</b>	<b>-13 161 610</b>	<b>3</b>	<b>6 050</b>	<b>-25 373 974</b>	<b>-0</b>	<b>42 177 332</b>

## 4.13. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et comptes rattachés	2024.12	2023.12
Dettes fournisseurs	770 985	4 622 438
Factures non parvenues	3 253 490	6 568 156
<b>Total</b>	<b>4 024 475</b>	<b>11 190 594</b>

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes et comptes de régularisation	2024.12	2023.12
Fournisseurs d'immobilisations	2 722	17 741
Avances et acomptes reçus sur commande	245 727	444 481
Dettes fiscales et sociales	9 649 898	15 269 045
Impôts différés - passif	21 447	15 819
Comptes-courants créditeurs	250 938	2 005 961
Dettes diverses	8 419 919	17 391 571
<b>Total Autres dettes</b>	<b>18 590 652</b>	<b>35 144 618</b>
Produits constatés d'avance	8 078 887	16 825 770
<b>Total</b>	<b>26 669 539</b>	<b>51 970 388</b>

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

## 5. Postes du compte de résultat

### 5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2024.12	%	2023.12	%
Ventes de produits	5 415 403	9%	16 409 190	11%
Production vendue de services	53 587 843	92%	133 309 524	90%
Ventes de marchandises	233 679	0%	50 882	0%
Autres refacturations avec marge	670 616	1%	1 868 229	1%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	-1 440 223	-2%	-4 106 361	-3%
<b>Total</b>	<b>58 467 318</b>	<b>100%</b>	<b>147 531 464</b>	<b>100%</b>

### 5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2024.12	2023.12
Autres produits	140 873	507 446
Production immobilisée	502 189	604 800
Production stockée	167 595	986 883
Subventions d'exploitation	64 000	135 458
Transferts de charges d'exploitation	635 664	627 779
Part. résultat /opérat. commun bénéfice	39 514	-
Part. résultat /opérat. commun perte	-953 590	-526 673
Gains de change sur dettes et créances commerciales	7 854	1 962
<b>Total</b>	<b>604 100</b>	<b>2 337 655</b>

### 5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2024.12	2023.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-1 972 041	-5 467 421
Variation de stocks	-53 952	63 480
Achats d'études	-22 916 640	-61 508 192
Autres achats	-1 609 352	-4 026 251
Achats non stockés	-176 547	-344 749
Achats de marchandises	-146 137	-139 519
<b>Total</b>	<b>-26 874 669</b>	<b>-71 422 652</b>

### 5.4. Charges externes

Charges externes	2024.12	2023.12
Sous-traitance générale	-858 332	-785 589
Redevances de crédit-bail	-2 223	-14 109
Locations et charges locatives	-1 443 423	-2 526 621
Entretiens et réparations	-554 821	-1 182 956
Primes d'assurance	-157 748	-332 423
Divers documentation	-114 995	-494 904
Personnel mis à disposition	-248 357	-852 165
Personnel Intérimaire	-8 729	-28 978
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-2 097 191	-4 961 914
Publicités	-562 177	-885 537
Transports	-216 536	-689 042
Déplacements	-794 268	-1 112 692
Frais postaux et de télécommunications	-343 879	-1 003 891
Services bancaires	-704 155	-697 205
Autres charges externes	-64 566	-16 593
<b>Total</b>	<b>-8 171 401</b>	<b>-15 584 619</b>

## 5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2024.12	2023.12
Salaires bruts	-10 111 630	-24 474 368
Charges sociales	-4 451 509	-10 034 123
Participation des salariés	-371 314	-713 479
<b>Total</b>	<b>-14 934 453</b>	<b>-35 221 970</b>

## 5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Variations nettes des amortissements et des dépréciations	2024.12	2023.12
Dotations aux amortissements d'exploitation	-635 200	-762 666
Dotations aux amortissements sur location financement	-	-
Dotation aux provisions et dépréciations d'exploitation	-628 233	-1 281 920
Reprise aux provisions et dépréciations d'exploitation	423 794	928 208
<b>Total</b>	<b>-839 639</b>	<b>-1 116 378</b>

## 5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2024.12	2023.12
Autres produits de participation	-	465
Revenus des créances et VMP	1 477 239	228
Gains de change	22 394	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 961	18 315
Produits nets sur cessions de VMP	57 305	156 629
Autres produits financiers	662 138	116 036
<b>Total Produits financiers</b>	<b>2 221 036</b>	<b>291 673</b>
Dotations aux provisions	-32 418	-84 924
Intérêts et charges assimilés	-2 153 245	-1 727 120
Pertes de change	-58	-2 612
Autres charges financières	-787 278	-175 414
<b>Total Charges financières</b>	<b>-2 972 999</b>	<b>-1 990 070</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-751 963</b>	<b>-1 698 397</b>

## 5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel	2024.12	2023.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	36 361	128 004
Produits exceptionnels sur opérations en capital	169 800 337	645 626
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	1 031	-2 384
Autres produits exceptionnels	32 636	44 464
Reprises exceptionnelles	9 158	334 098
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>169 879 523</b>	<b>1 149 808</b>
Ajust Prod et charges intra-gpe exceptio	-	1 143
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-77 068	-121 775
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-57 975 974	-352 075
Autres charges exceptionnelles	-284 529	-1 947 090
Dotations exceptionnelles	-155 471	-567 131
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>-58 493 042</b>	<b>-2 986 928</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>111 386 481</b>	<b>-1 837 119</b>

## 6. Impôt sur les sociétés

Impôt sur les résultats	2024.12	2023.12
Impôts différés	198 074	6 686
Impôt exigible	-3 433 870	-923 768
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-1 655 140	-3 985 847
Carry-back	21 029	13 920
<b>Total</b>	<b>-4 869 907</b>	<b>-4 889 010</b>

### 6.1. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Aucun impôt différé n'est activé sur l'exercice.

### 6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2024.12	2023.12	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Variations
Impôts différés - actif	928 803	1 074 493			-145 691
Impôts différés - passif	21 447	15 819			5 628
Impact sur le résultat consolidé	198 074				

Impôts différés	2023.12	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclas.	2024.12
Impôts différés - actif	1 074 493	203 022	-	-358 167	11 517	930 866
Impôts différés - passif	15 819	4 433	-	-10 267	11 517	21 502
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>1 058 675</b>	<b>198 589</b>	<b>-</b>	<b>-347 901</b>	<b>-</b>	<b>909 363</b>

### 6.3. Preuve d'impôt

31/12/2024	
<b>Résultat net des sociétés intégrées en K€ *</b>	<b>113 048</b>
- Impôts sociaux	-5 068
- Impôts différés latents	198
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-4 870
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>117 918</b>
- Impôts théoriques au taux de 25 %	-29 480
= Différence d'impôts	<b>24 610</b>

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes		24 748
Utilisation déficits non activés précédemment		69
ID non activés s/déficits de l'exercice	229	
Différence de taux d'impôt social		22
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>24 839</b>
<b>Différence nette</b>		<b>24 610</b>

---

## 7. Autres informations

---

### 7.1. Engagements hors bilan

#### 7.1.1. Engagements donnés

- **Société NOGA**

- Engagement d'investissement fonds ABENEX V : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 1 000 000 €. Engagement total pour 1 000 000 €.
- Engagement investissement fonds ECP II (Experienced Capital Partner II) : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 4 776 000€. Engagement total pour 5 000 000 €.
- Engagement d'investissement fonds ABENEX VI : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 618 400 €. Engagement total pour 800 000 €.
- Engagement d'investissement fonds ABENEX LAFERRIERE : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 150 000 €. Engagement total pour 200 000 €.
- Cautionnement solidaire à hauteur de 1 400 000 € auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 8 400 000 €.

- **1987**

Au 31/12/2024, les garanties données par la société 1987 dans le cadre du contrat de crédit du 25/04/2024 portent sur :

- 100% des titres de la société Europa Group
- Le prêt intra-groupe consenti par 1987 à la société Philia Médical Editions d'un montant initial de 27 016 400 euros.
- Le prêt intra-groupe consenti par 1987 à la société Europa Group d'un montant initial de 14 561 000 euros.
- L'assurance homme clé de 5 M€.

- **1 HEALTH MEDIA (HEALTH INITIATIVE)**

- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Crédit Agricole de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000 €
- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Tarneaud de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000€
- Blocage du compte courant avec Financière 1 Health Media pour 490 K€

- **FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA**

- Nantissement de compte titres SANTECOM : 1 000 000 €
- Nantissement de compte titres SANTECOM : 1 000 000 €
- Caution solidaire HEALTH INITIATIVE : 300 000 €

- **SANTECOM**

- Caution BH2E: 149 000 €

### 7.1.2. Engagements reçus

#### ▪ **Société NOGA**

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

#### ▪ **BOSPHORE**

- Le prêt de nominal 127.558 € souscrit auprès du CIC pour le rachat de 47% de la SARL Linexio est garanti par le nantissement de 597 parts de la SARL Linexio.
- Le prêt de nominal 200.000 € souscrit auprès de BPI pour renforcer la structure financière bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt Atout à hauteur de 90%.
- Le prêt de nominal 306.000 € souscrit auprès de la BNP bénéficie de la garantie de l'Etat.

### 7.1.3. Autres engagements

#### ▪ **Société EUROPA GROUP**

En date du 21/07/22, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société CHAM.

Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un premier complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ sera exigible en 2024 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies au 31/12/2024. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation de CA et d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est conditionnée à l'exercice de fonctions de mandataires sociaux ou salariées pour deux des cédants. Les conditions étant cumulativement remplies au 31/12/23, la dette afférente à ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/2024 pour 100 000€.

Deux conditions cumulatives au 31/12/2024 également financière et de présence sous-tendent le versement d'un second complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ exigible en 2025.

En date du 05/01/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société 1Healthmedia-Health initiative.

Aux termes du contrat de cession, il avait été convenu qu'un complément de prix serait versé si les sociétés du groupe 1 Health réalisaient au titre de l'exercice 2022 un EBITDA supérieur à 3 000 000€. Cette condition n'ayant pas été remplie, le complément de prix n'est pas devenu exigible.

Dans le cadre de cette opération, le cédant a accordé des garanties spécifiques visant à dédommager la société Europa Group des indemnités qui seraient à verser aux journalistes ayant bénéficié d'une clause de cession. A ce titre une indemnité s'élevant à 439 000 euros a été consentie par le cédant en date du 25/04/2024 et est venue diminuer au plan comptable le prix d'acquisition des titres 1Healthmedia-Health initiative.

En date du 21/02/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société AGM Dimensions.

Aux termes du contrat de cession, différents compléments de prix sont prévus.

Les conditions de présence et les conditions financières afférentes à l'exigibilité du premier complément de prix étant remplies, la dette concernant ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/23 à hauteur de 1 631 848 €.

Des conditions de présence et des conditions financières liées à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA sur la base de comptes pro-forma à arrêter au 31/08/24 sous-tendent l'exigibilité d'un second complément de prix en 2024 plafonné à 1 194 000 €. Les conditions financières n'ayant pas été remplies, ce second complément de prix n'a pas été versé.

En date du 23/09/2024, une garantie à première demande à hauteur d'un montant maximal de 866 666.67 euros a été consentie par BNP Paribas à Europa Group au bénéfice de la société PRINCIPAL REAL ESTATE SPEZIALFONDSGESELLSCHAFT MBH propriétaire des locaux loués sis 19-21 rue Dumont d'Urville en lieu et place du dépôt de garantie en numéraire prévu au bail.

## 7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2024.12	2023.12
Cadres / Non-Cadres	551	435
<b>Total</b>	<b>551</b>	<b>435</b>

## 7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 348 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 (contre 303 K€ au 31 décembre 2023).

## 7.4. Informations complémentaires

### 1) Garantie de taux

#### a. Garanties existantes au 31 décembre 2023

Dans le cadre du crédit de refinancement et d'acquisition des titres 1Health et AGM, la société a souscrit deux opérations de garantie de taux plafond en date du 26/01/2023 :

- Après de HSBC, taux plafond garanti de 2.5% sur 25 M€ pour la période 05/01/23 au 05/01/2025. Le coût de cette garantie s'élevant à 351 K€ a été enregistrée au compte 521 "Instruments de trésorerie". La quote-part de ces frais rattachée à l'exercice 2024 (étalement % temporis sur 2 ans) constatée en charges financières s'élève à 175 500€.

- Après de BNP, taux plafond garanti de 4.96% sur 15 M€ pour la période 06/01/25 au 05/01/2026. Le coût de cette garantie s'élevant à 24 K€ a été enregistrée au compte 521 "Instruments de trésorerie"

Nonobstant le remboursement au 25/04/2024 du crédit sénior en place depuis le 5 janvier 2023, les contrats de couverture continuent à poursuivre leur effet.

b. Nouvelles garanties souscrites au cours de l'exercice 2024

Dans le cadre du crédit d'emprunt de 113.9 M€ accordé le 25 avril 2024, la société 1987 a souscrit le 19 juin 2024 trois opérations de garantie de taux plafond et plancher ou « collar » :

- Après de BNP PARIBAS, taux plancher de 1.87% et taux plafond de 3.5% sur 80 M€ pour la période du 25 octobre 2024 au 25 octobre 2028
- Après de Natixis, taux plancher de 1.89% et taux plafond de 3.5% sur 10 M€ pour la période du 25 octobre 2024 au 25 octobre 2028
- Après du CIC, taux plancher de 1.89% et taux plafond de 3.5% sur 10 M€ pour la période du 25 octobre 2024 au 25 octobre 2028

---

## 8. Informations sectorielles

---

### 8.1. Répartition du chiffre d'affaires

#### 8.1.1. Par secteur d'activité

La répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité est la suivante :

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	2024.12	%
Marque PCR	17 486 916	29,91%
Organisation congrès autres	19 727 441	33,74%
Edition	17 373 133	29,71%
Formation	1 619 632	2,77%
Services BtoB	1 124 707	1,92%
Divers	1 135 490	1,94%
<b>Total</b>	<b>58 467 318</b>	<b>100%</b>

#### 8.1.2. Par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique	2024.12	%
France	41 884 186	71,64%
Europe (hors France)	5 371 605	9,19%
Autres hors UE	11 211 528	19,18%
<b>Total</b>	<b>58 467 318</b>	<b>100%</b>

**Jean-Pierre VEILLERETTE**

10, rue Henri Fabre Z.A. de PIC 09100 – PAMIERS

**EURAUDIT**

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaires aux Comptes inscrits à la Compagnie Régionale de Toulouse  
du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

**« NOGA S.A.S. »**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**« NOGA S.A.S. »**

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.062.328 €

22, rue de la Pomme

TOULOUSE (Haute-Garonne)

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la société « NOGA S.A.S. »,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « NOGA S.A.S. » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été plus importante pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2024 s'établit à 109.759 K€, constituent une part significative du bilan consolidé. La note « 4.1.1 Ecarts d'acquisition » de l'annexe expose les méthodes de détermination des écarts.

Les notes « 2.5 Variations de périmètre » et « 2.6 Comparabilité des comptes » exposent les opérations de restructuration du groupe et les impacts sur la comparabilité des comptes consolidés d'un exercice à l'autre en raison des méthodes de consolidation appliquées.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

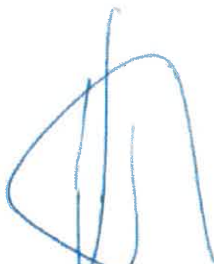
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

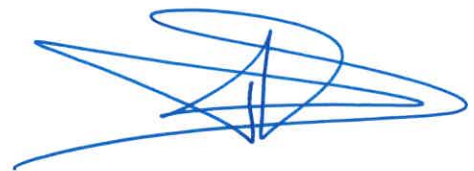
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Toulouse, le 20 juin 2025

Les commissaires aux comptes



**Jean-Pierre VEILLERETTE**



Pour la société « EURAUDIT »  
L'un des gérants, **Stéphane PELAT**

# GROUPE NOGA

Comptes consolidés  
Exercice clos le  
31/12/2024



Ce document contient 44 pages

# Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

*Tous les montants sont exprimés en Euros*



# Rapport de l'expert-comptable

Conformément à nos accords, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe NOGA pour l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés du groupe proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Notre intervention ne portant pas sur l'établissement des comptes sociaux des différentes entités du groupe, la responsabilité de la fiabilité de l'information financière reste exclue du champ d'application de cette mission.

Il est donc précisé que ces comptes consolidés n'ont pas fait l'objet d'une mission normalisée d'examen limité ou d'audit.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

- |   |               |
|---|---------------|
| • Total du bilan :                          | 252 202 K EUR |
| • Chiffre d'affaires :                      | 58 467 K EUR  |
| • Résultat net comptable (part du groupe) : | 113 051 K EUR |



# Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2024.12	2023.12
Immobilisations incorporelles	4.1	112 251 420	-1 404 795	110 846 625	40 343 729
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	4.1.1	109 481 988	-	109 481 988	37 085 109
Immobilisations corporelles	4.2	18 416 470	-2 195 768	16 220 702	10 718 305
Immobilisations financières	4.3	15 522 710	-351 227	15 171 483	13 733 403
Titres mis en équivalence	4.5	2 061 920	-	2 061 920	-
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>148 252 520</b>	<b>-3 951 790</b>	<b>144 300 730</b>	<b>64 795 437</b>
Stocks et en-cours	4.5	3 332 612	-292 160	3 040 452	5 991 277
Clients et comptes rattachés	4.6	15 947 779	-282 614	15 665 164	39 205 270
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	8 202 196	-1 392	8 200 804	23 086 729
Disponibilités et VMP	4.9	80 994 715	-	80 994 715	31 213 074
<b>Total actif circulant</b>		<b>108 477 301</b>	<b>-576 166</b>	<b>107 901 135</b>	<b>99 496 351</b>
<b>Total actif</b>		<b>256 729 821</b>	<b>-4 527 956</b>	<b>252 201 865</b>	<b>164 291 788</b>

Passif	Note n°	2024.12	2023.12
Capital	4.10	12 062 328	12 062 328
Réserves		52 432 243	21 448 658
Réserves de conversion groupe		11 678	70 582
Résultat de l'exercice		113 050 627	4 633 642
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>177 556 876</b>	<b>38 215 210</b>
Intérêts minoritaires		161 019	18 858 752
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>177 717 895</b>	<b>57 073 962</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>1 612 623</b>	<b>3 647 741</b>
Emprunts et dettes financières	4.12	42 177 333	40 409 104
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	4 024 475	11 190 594
Autres dettes et comptes de régularisation	4.13	26 669 539	51 970 388
<b>Total des dettes</b>		<b>72 871 347</b>	<b>103 570 085</b>
<b>Total passif</b>		<b>252 201 865</b>	<b>164 291 788</b>



# Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2024.12	2023.12
Chiffre d'affaires	5.1	58 467 318	147 531 464
Autres produits d'exploitation	5.2	604 100	2 337 655
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>59 071 418</b>	<b>149 869 119</b>
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-26 874 669	-71 422 652
Charges externes	5.4	-8 171 401	-15 584 619
Charges de personnel	5.5	-14 934 453	-35 221 970
Impôts et taxes		-456 402	-1 218 732
Autres charges d'exploitation		-511 266	-3 744 520
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-50 948 191</b>	<b>-127 192 493</b>
<b>EBITDA</b>		<b>8 123 228</b>	<b>22 676 626</b>
Variations nettes des amortissements et dépréciations	5.6	-839 639	-1 116 378
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>7 283 588</b>	<b>21 560 248</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-5 460 081
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>7 283 588</b>	<b>16 100 167</b>
Charges financières		-2 972 999	-1 990 070
Produits financiers		2 221 036	291 673
<b>Résultat financier</b>	5.7	<b>-751 963</b>	<b>-1 698 397</b>
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>6 531 625</b>	<b>14 401 770</b>
Charges et produits exceptionnels	5.8	111 386 481	-1 837 119
Impôt sur les résultats	6	-4 869 907	-4 889 010
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>113 048 199</b>	<b>7 675 641</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-3 394	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>113 044 805</b>	<b>7 675 641</b>
Intérêts minoritaires		-5 822	3 041 999
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>113 050 627</b>	<b>4 633 642</b>



## Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2024.12	2023.12	
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
	<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	113 044 805	7 675 641	
	Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	211 168	-	
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	919 201	6 615 928	
	Plus et moins values de cession	-111 824 363	48 713	
	Impôts différés	-198 074	-6 687	
	Quote-part de résultat des mises en équivalence	3 394	-	
	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 156 132</b>	<b>14 333 596</b>	
	<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	Variation des stocks	-316 525	-857 275
		Variation des créances clients et autres débiteurs	659 026	-1 124 823
Variation des provisions sur clients et autres débiteurs		46 091	65 846	
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		5 497 307	-3 844 650	
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>5 885 899</b>	<b>-5 760 903</b>	
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>		<b>8 042 031</b>	<b>8 572 693</b>	
<b>OPERATION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
	Acquisition d'immobilisations incor et corp	-7 609 642	-5 079 055	
	Acquisition d'immobilisations financières	-4 852 438	-	
	Cession d'immobilisations	2 342 627	672 728	
	Incidence des variations de périmètre	17 386 952	-13 331 696	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>7 267 499</b>	<b>-17 738 023</b>	
<b>OPERATION DE FINANCEMENT</b>	<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
	Dividendes versés par la société mère	-17 500 000	-2 143 000	
	Augmentations (réductions) de capital	43 778 789	-	
	Frais d'émission d'emprunts	-568 772	-	
	Emissions d'emprunts	40 308 093	36 509 842	
	Remboursements d'emprunts	-13 162 492	-25 499 345	
	Variation nette des concours bancaires	-	-384	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>52 855 619</b>	<b>8 867 113</b>	
Incidence de la variation des taux de change		11 278	-20 076	
Incidence des changements de méthode de consolidation		-18 394 298	-	
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE</b>		<b>49 782 129</b>	<b>-318 293</b>	
<b>Trésorerie d'ouverture</b>		<b>31 202 752</b>	<b>31 521 045</b>	
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>80 984 880</b>	<b>31 202 752</b>	

# Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total capitaux propres
<b>Solde au 2022.12</b>	<b>12 062 328</b>	<b>16 216 218</b>	<b>89 857</b>	<b>7 364 187</b>	<b>35 732 590</b>	<b>14 440 711</b>	<b>50 173 301</b>
Affectation du résultat de l'exercice	-	7 364 187	-	-7 364 187	-	-0	-0
Dividendes versés	-	-2 143 000	-	-	-2 143 000	-0	-2 143 000
Variation des taux de change	-	0	-19 276	-0	-19 276	-8 668	-27 944
Résultat 2023.12	-	-	-	4 633 642	4 633 642	3 041 999	7 675 641
Autres mouvements	-	11 254	-	-	11 254	1 384 709	1 395 963
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2023.12</b>	<b>12 062 328</b>	<b>21 448 658</b>	<b>70 582</b>	<b>4 633 642</b>	<b>38 215 210</b>	<b>18 858 752</b>	<b>57 073 962</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2023.12	-	4 633 642	-	-4 633 642	-	0	0
Dividendes versés	-	-17 500 000	-	-	-17 500 000	-174	-17 500 174
Variation des taux de change	-	0	-58 904	-	-58 904	-	-58 904
Résultat 2024.12	-	-	-	113 050 627	113 050 627	-5 822	113 044 805
Autres mouvements	-	43 849 943	-	0	43 849 943	-18 691 737	25 158 206
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2024.12</b>	<b>12 062 328</b>	<b>52 432 243</b>	<b>11 678</b>	<b>113 050 627</b>	<b>177 556 876</b>	<b>161 019</b>	<b>177 717 895</b>



# Annexe aux comptes consolidés

*Tous les montants sont exprimés en euros*



## Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	14
2.	Activité(s) et périmètre	15
2.1.	Activité	15
2.2.	Organigramme au 31/12/2024	15
2.3.	Entités consolidées	16
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	17
2.5.	Variations de périmètre	18
2.6.	Comparabilité des comptes	19
2.7.	Sorties de périmètre	19
2.8.	Restructurations internes	19
2.9.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	19
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	20
3.1.	Référentiel comptable	20
3.2.	Modalités de consolidation	20
3.2.1.	Méthodes de consolidation	20
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	20
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	20
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	20
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	21
3.3.1.1.	<i>Écarts d'acquisition</i>	21
3.3.1.2.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	21
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	21
3.3.2.	Immobilisations corporelles	21
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	22
3.3.4.	Immobilisations financières	22
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	22
3.3.6.	Créances et dettes	22
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	22
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	22
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	23
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	23
3.3.11.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	23
4.	Notes sur les postes du bilan	24
4.1.	Immobilisations incorporelles	24
4.1.1.	Écarts d'acquisition	25

4.2.	Immobilisations corporelles	26
4.3.	Immobilisations financières	27
4.4.	Titres mis en équivalence	27
4.5.	Stocks et en-cours	28
4.6.	Clients et comptes rattachés	28
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	29
4.8.	Dépréciations sur actifs circulants	29
4.9.	Trésorerie active	29
4.10.	Composition du capital social	30
4.11.	Provisions pour risques et charges	30
4.11.1.	Récapitulatif	30
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	30
4.12.	Emprunts et dettes financières	31
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	31
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières	31
4.13.	Fournisseurs et autres dettes	32
<hr/>		
5.	Postes du compte de résultat	33
<hr/>		
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	33
5.2.	Autres produits d'exploitation	33
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	34
5.4.	Charges externes	34
5.5.	Charges de personnel	35
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	35
5.7.	Résultat financier	36
5.8.	Résultat exceptionnel	37
<hr/>		
6.	Impôt sur les sociétés	38
<hr/>		
6.1.	Déficits fiscaux non activés	38
6.2.	Détail des postes d'impôts différés	38
6.3.	Preuve d'impôt	39
<hr/>		
7.	Autres informations	40
<hr/>		
7.1.	Engagements hors bilan	40
7.1.1.	Engagements donnés	40
7.1.2.	Engagements reçus	41
7.1.3.	Autres engagements	41
7.2.	Effectif moyen	42
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	42
7.4.	Informations complémentaires	42
<hr/>		
8.	Informations sectorielles	44
<hr/>		
8.1.	Répartition du chiffre d'affaires	44
8.1.1.	Par secteur d'activité	44
8.1.2.	Par zone géographique	44

# 1. Faits majeurs

## 1.1. Faits majeurs de l'exercice

### ▪ NOGA

Le 25 avril 2024, la société NOGA a :

- Cédé 25.129 actions de la société EUROPA GROUP,
- Apporté 18.124 actions de la société EUROPA GROUP à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 70.161.653 actions de la société 1987,
- Apporté 1.197.932 actions de la société INVEST IN EUROPA 2 à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 3.572.634 actions de la société 1987,
- Souscrit à 1.872.163 actions de préférence et 193.054 actions ordinaires de la société Invest In EUROPA 3.

Le 24 octobre 2024, la société NOGA a cédé 231.666 actions de la société 1987 à la société Invest In EUROPA 3.

### ▪ 1987

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

Cette opération, dite « Schuman », a été effectivement réalisée le 25 avril 2024. Suite à cette opération, Europa Group devient détenue à 98% par une nouvelle société, 1987, qui a vocation à être la holding animatrice du groupe, ainsi que sa tête d'intégration fiscale.

Le 27 août 2024, la société 1987 a procédé à l'absorption définitive des sociétés Invest In Europa et Invest In Europa II (anciennes manco) par voie de transmission universelle de patrimoine (TUP). De cette façon la holding 1987 détient directement 100% de la société Europa Group.

1987 a financé l'acquisition d'Europa Group et les frais afférents par des augmentations de capital (i) par apport en nature d'une partie des actions détenues, directement ou indirectement, par d'anciens actionnaires d'Europa Group (ii) par apport en numéraire de nouveaux investisseurs, directement ou indirectement, et par un crédit de 86.5 m€.

Le crédit de 86.5 m€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire et est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 43.25 m€ remboursable en 6 échéances de 7.208 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 43.25 m€ remboursable le 25 avril 2031.

Dans le cadre de l'opération Schuman, les salariés ou mandataires dirigeants exerçant des fonctions de direction groupe, certains salariés affectés à des fonctions support groupe ont été transférés de Europa Group vers la holding 1987. Une convention d'animation et de

prestations de services entre la holding 1987 et ses filiales a été mise en place avec effet rétroactif au 25 avril 2024.

Dans le cadre de l'opération Schuman, un fonds commun de placement d'entreprise (le « FCPE ») a été constitué afin de permettre aux salariés du Groupe d'être intéressés à la performance de ce dernier.

Le 9 décembre 2024, la société 1987 a procédé à une augmentation de capital au profit du « FCPE » par apport en numéraire d'un montant nominal de 57 995 euros par émission de 579 950 actions pour un prix de souscription total de 579 950 euros. Suite à cette souscription, la société a émis et attribué gratuitement 289 975 BSA au profit du « FCPE ». (Un BSA pour deux actions ordinaires souscrites). Les BSA donneront droit à souscrire à une action ordinaire pour un prix de souscription unitaire d'1 euro par BSA.

Le 25 avril, PHILIA, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS et indirectement de sa filiale APM Média SARL. Le financement de cette opération et des frais afférents a été assuré par le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de de crédit signé le 25 avril 2024, d'un montant de 27.4 m€. Cette ligne a été tirée par 1987 qui a octroyé un prêt intragroupe à Philia Mediacl Editions d'un montant de 27.016 m€.

Le Crédit Croissance Externe Confirmé est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 13.70 m€ remboursable en 6 échéances de 2.283 k€ en capital le 15 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 13.70 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

#### ▪ EUROPA GROUP

Le 28 mars 2024, Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« SDP ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détient 54.5% du capital de SDP.

Le même jour, Europa Group s'est engagé à souscrire à deux augmentations de capital supplémentaires sous conditions de performances technique et/ou financière en septembre 2024 (400 k€) et mars 2025 (500 k€). Au final l'augmentation de capital prévue pour septembre 2024 a été réalisée en février 2025. L'augmentation de capital prévue en mars 2025 a été repoussée à une date non précisée.

A la suite de ces augmentations de capital, Europa Group détiendra 75% du capital de SDP.

Le 28 mars 2024, Europa Group et les autres actionnaires de SDP ont aussi conclu des promesses croisées visant le rachat des 25% restant par Europa Group, à un prix prédéterminé et sous condition de performance, à une date comprise entre 2 et 4 ans après le 28 mars 2024.

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Europa Group une avance en compte courant de 14.56 m€ lui permettant, combinée avec la trésorerie disponible (incluant la trésorerie prêtée par les filiales dans le cadre d'une convention de trésorerie centralisée), de rembourser le solde du crédit senior en place depuis le 5 janvier 2023, soit 33.2 m€ de capital.

Le 30 décembre 2024, Europa Group a acquis 236 actions de la société CERC 2 holding à 100% de la société CERC. Europa Group détient 15.1% du capital de CERC 2.

Les contrats de cession d'actions prévoient entre Europa Group et d'autres actionnaires de CERC 2 des promesses croisées visant le rachat de 228 actions d'ici le 31/12/2025 et de 224 actions d'ici le 31/12/2026.

A l'issue de ces opérations financées sur ses fonds propres, Europa Group détiendrait 40,33% du capital social et des droits de vote de la société CERC 2 (sur une base diluée).

- **PHILIA MEDICAL EDITIONS**

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Philia Medical Editions une avance en compte courant de 27.4 m€ lui permettant l'acquisition de la société APM International.

- **AGM DIMENSIONS**

Le 14 mars 2024, AGM Dimensions a acquis 19.76% des titres de la société Tanderev pour un montant de 15 490€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Suivant la finalisation de cette acquisition, AGM Dimensions détient 100% des titres de la société Tanderev.

Les frais d'acquisition ont été activés pour 1,5 k€ et amortis fiscalement sur 5 ans.

Le 28 mars 2024, AGM Dimensions a acquis 92.05% des titres de la société Bosphore pour un montant de 899 k€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Les 7.95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM Dimensions qui détient désormais 100% du capital de Bosphore.

Les frais d'acquisition ont été activés pour 155 k€ et amortis fiscalement sur 5 ans.

- **EUROPA BOOKING & SERVICES**

La société Europa Booking & Services fait face à une remise en cause du remboursement d'un crédit de TVA d'un montant de 885 K€.

Après confirmation de ses conseils, la direction a engagé une procédure contentieuse, estimant être dans son bon droit. Elle considère que ces crédits de TVA sont fondés tant dans leur principe que dans leur montant. Au 31 décembre 2024, les discussions avec l'administration sont toujours en cours.

## 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Une restructuration juridique du sous-groupe 1HEALTH est attendu pour le premier trimestre 2025.

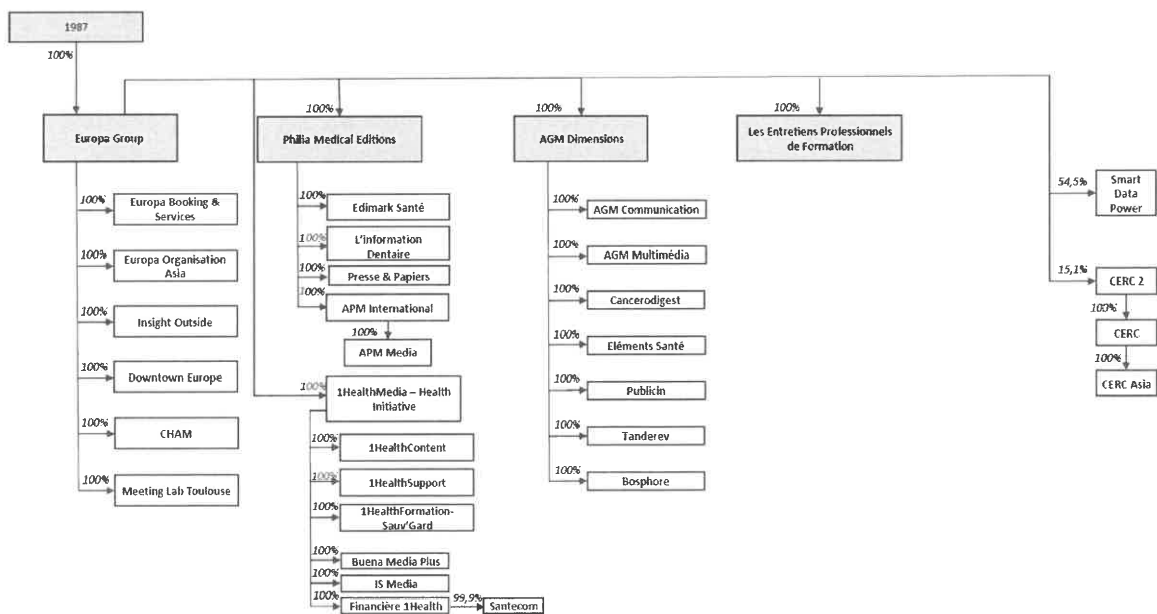
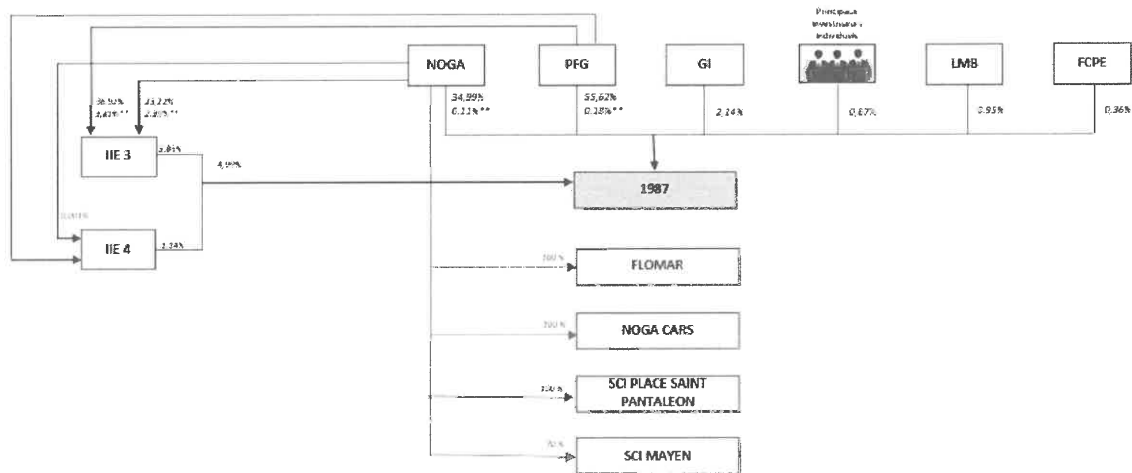
Le 4 mars 2025, la société 1HealthMedia-Health Initiative a acheté le fonds de commerce Tema Vet et des éléments de propriété intellectuelle à la société Tema Vet pour un montant total de 500 k€. Un complément de prix de 180 k€ a été accordée à la fondatrice, Mme Slove, sous conditions de performance. Deux employés ont été repris par 1HealthMedia-Health Initiative.

## 2. Activité(s) et périmètre

### 2.1. Activité

Le groupe NOGA est spécialisé dans l'organisation de congrès et d'évènements scientifiques.

### 2.2. Organigramme au 31/12/2024



## 2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode de consolidation 2024.12	Méthode de consolidation 2023.12	% contrôle 2024.12	% contrôle 2023.12	% intérêt 2024.12	% intérêt 2023.12
NOGA	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sous groupe 1987	IP	NI	35,01 %	-	35,01 %	-
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI MAYEN	IG	IG	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %
SCI PLACE SAINT PANTALEON	IG	NI	100,00 %	-	100,00 %	-
INVEST IN EUROPA 3	MEE	NI	25,62 %	-	25,62 %	-
EUROPA GROUP	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
Les entretiens médicaux	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
EUROPA ASIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
INSIGHT OUTSIDE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
EDIMARK SANTE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
ID ESPACE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
PRESSE ET PAPIERS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
Invest In Europa II	NI	IG	-	100,00 %	-	81,16 %
DOWNTOWN	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
MEETING LAB	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
CHAM	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH MEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH SUPPORT	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH CONTENT	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
IS MEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
BUENA MEDIA PLUS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
1 HEALTH FORMATION SAUV GARD	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
SANTE COM	NI	IG	-	100,00 %	-	61,81 %
AGM DIMENSIONS	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
CANCERO DIGEST	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
PUBLICLIN	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
AGM MULTIMEDIA	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
AGM COMMUNICATION	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
ELEMENTS SANTE	NI	IG	-	100,00 %	-	61,87 %
TANDEREV	NI	IG	-	80,24 %	-	49,64 %

### Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI : Non Intégrée  
IG : Intégration Globale  
IP : Intégration Proportionnelle  
MEE : Mise En Equivalence

## 2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 1 391 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 4 575 K€
- TROPEE : valeur des titres = 100 K€
- AIR MIDI CENTRE : valeur des titres = 3 K€
- CERC 2 : valeur des titres = 1 126 K€
- CERC
- CERC ASIA
- TC Holding : valeur des titres = 3K€
- Abenex VI : valeur des titres = 618 K€
- Abenex LAFERRIERE : valeur des titres = 150 K€
- BRUXLESS BSA AIR : valeur des titres = 150 K€
- Abenex Value : valeur des titres = 780 K€
- INVEST IN EUROPA 4 : valeur des titres = 1€
- DS EVENTS : valeur des titres 54 K€
- OPAL : valeur des titres = 200 €
- ANDEMU : valeur des titres = 200 €
- PH OCCITANIE : valeur des titres = 100 K€

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

## 2.5. Variations de périmètre

Le 25 avril 2024, la société NOGA a :

- Cédé 25.129 actions de la société EUROPA GROUP à la société 1987,
- Apporté 18.124 actions de la société EUROPA GROUP à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 70.161.653 actions de la société 1987,
- Apporté 1.197.932 actions de la société INVEST IN EUROPA 2 à la société 1987 et reçu en contrepartie de l'augmentation de capital 3.572.634 actions de la société 1987,
- Souscrit à 1.872.163 actions de préférence et 193.054 actions ordinaires de la société Invest In EUROPA 3.

Le 20 août 2024, la société NOGA a souscrit à l'intégralité du capital de la société NOGA CARS nouvellement constituée.

Le 24 octobre 2024, la société NOGA a cédé 231.666 actions de la société 1987 à la société Invest In EUROPA 3.

Le 24 décembre 2024, la société NOGA a souscrit en intégralité à l'augmentation de capital réalisé par la société FLOMAR.

Le 31 décembre 2024, la société NOGA a acquis l'intégralité des parts de la SCI PLACE SAINT PANTALEON.

La société 1987 a procédé à l'absorption définitive des sociétés Invest In Europa et Invest In Europa II (anciennes manco) par voie de transmission universelle de patrimoine. De cette façon la holding 1987 détient directement 100% de la société Europa Group et devient la société mère du sous-groupe.

La société AGM DIMENSIONS, filiale à 100% de la société EUROPA GROUP, a acquis 19,76% des titres de la société TANDEREV restant pour un montant de 15 490 € portant la détention de cette dernière à 100%.

La société AGM DIMENSIONS, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 92,05% des titres de la société BOSPHORE pour un montant de 899 K€. Les 7,95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM DIMENSIONS qui détient désormais 100% du capital de BOSPHORE.

Le 25 avril, PHILIA, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS et indirectement de sa filiale APM Média SARL.

La société Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« SDP ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détient 54.5% du capital de SDP.

## 2.6. Comparabilité des comptes

Au 31 décembre 2023, le sous-groupe Europa Groupe était consolidé chez NOGA selon la méthode d'intégration globale.

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

En date du 27/08/2024, la société 1987 a procédé à l'absorption définitive des sociétés Invest In Europa et Invest In Europa II (anciennes manco) par voie de transmission universelle de patrimoine. De cette façon la holding 1987 détient directement 100% de la société Europa Group.

Un nouveau sous-groupe est donc créé au niveau de 1987.

A l'issue de ces opérations de restructuration, la consolidation légale reste au niveau de NOGA en raison du contrôle conjoint qu'elle détient sur le nouveau sous-groupe avec le fonds ABENEX.

Le sous-groupe 1987 est consolidé du fait de ce contrôle conjoint selon la méthode d'intégration proportionnelle et vient en remplacement du sous-groupe EUROPA GROUP historiquement intégré globalement au 31 décembre 2023.

Ce changement de méthode de consolidation impacte donc l'analyse de la comparabilité d'un exercice à l'autre des états financiers consolidés et de ce fait il peut affecter la lecture de certains postes du bilan et du compte de résultat consolidés.

## 2.7. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 2.8. Restructurations internes

Néant.

## 2.9. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Néant.

### 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

#### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe NOGA sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

#### 3.2. Modalités de consolidation

##### 3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe NOGA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe NOGA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

##### 3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

##### 3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois. A l'exception de la société BOSPHORE intégrée sur la base de ses comptes sociaux du 01/07/2024 au 31/12/2024 et des sociétés APM MEDIA et APM INTERNATIONAL qui sont intégrées sur une base leur comptes retraitées du 01/04/2024 au 31/12/2024. La société 1987 clôture son premier exercice au 31/12/2025, une situation au 31/12/2024 est intégré dans les comptes consolidés.

#### 3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.1 0

Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Inclusion dans le coût des actifs des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes	Obligatoire	3.3.1.1
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice (spécificité des congrès)	N/A	NA

### 3.3.1. Immobilisations incorporelles

#### 3.3.1.1. *Ecart d'acquisition*

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat

selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

L'application du règlement ANC 2020-01 implique dorénavant la présentation des écarts d'acquisition dans les immobilisations incorporelles.

En cas de complément de prix, ce dernier sera intégré au montant de l'écart d'acquisition.

#### 3.3.1.2. *Evaluation des immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les fonds de commerce ne sont pas éliminés lorsqu'ils sont identifiables. Un actif est identifiable lorsque les éléments qui le composent sont susceptibles d'être évalués séparément, dans des conditions qui permettent le suivi de leurs valeurs.

#### 3.3.1.3. *Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

### 3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux MEETING LAB	Linéaire	97 mois

### 3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

### 3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre

autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### 3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'achèvement. Les stocks correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

### 3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

### 3.3.8. Impôts sur les bénéficiaires

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

### 3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

### 3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés EDIMARK SANTE, ID ESPACE, PHILIA MEDICAL EDITIONS, PRESSE ET PAPIERS, APM INTERNATIONAL et APM MEDIA ;

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

### 3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et

régulière. L'application du règlement ANC 2020-01 modifie la présentation du compte de résultat.

Le résultat courant des entreprises intégrées est supprimé et deux résultats d'exploitation sont présentés : un résultat d'exploitation avant ; et un après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition.

## 4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2023.12	Augmentations	Diminutions	Autres Variations*	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Ecart d'acquisition	99 433 254	-	-	-	9 588 716	460 018	109 481 988
Frais de recherche	-	108 754	-	-	377 703	-	486 457
Concessions, brevets & droits similaires	3 496 923	381 622	-240 419	-	-1 981 791	-274	1 656 060
Logiciels	3 260	-	-	-	-2 119	-	1 141
Fonds commercial	1 570 002	-	-58 130	-	-1 020 344	-460 018	31 510
Autres immobilisations incorporelles	453 960	22 963	-	-	-295 029	-	181 894
Immobilisations incorporelles en cours	853 982	365 450	-	-127 650	-680 061	322	412 371
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>105 811 381</b>	<b>878 789</b>	<b>-298 550</b>	<b>-127 650</b>	<b>5 987 075</b>	<b>48</b>	<b>112 251 420</b>
Amort/Dép. frais de rech.	-	-38 347	-	-	-227 591	-	-265 938
Amort/dép. écarts d'acquisition	-62 348 145	-	62 348 145	-	-	-	-
Amort/Dép. conc, brevets & dts similaires	-2 679 560	-113 685	240 419	-	1 580 078	-	-972 748
Amort/Dép. logiciels	-3 260	-	-	-	2 119	-	-1 141
Amort/Dép. fonds commercial	-89 998	-1	-	-	58 490	-	-31 509
Amort/Dép. autres immos incorp.	-346 689	-12 083	-	-	225 313	-	-133 458
<b>Total amts, dep. et prov.</b>	<b>-65 467 652</b>	<b>-164 115</b>	<b>62 588 564</b>	<b>-</b>	<b>1 638 408</b>	<b>-</b>	<b>-1 404 795</b>
Ecart d'acquisition	37 085 109	-	62 348 145	-	9 588 716	-	109 481 988
Frais de recherche	-	70 407	-	-	150 111	-	220 519
Concessions, brevets & droits similaires	817 363	267 937	-	-	-401 714	-274	683 312
Fonds commercial	1 480 004	-1	-58 130	-	-961 855	-460 018	1
Autres immobilisations incorporelles	107 271	10 880	-	-	-69 715	-	48 436
Immobilisations incorporelles en cours	853 982	365 450	-	-127 650	-680 061	322	412 043
<b>Immobilisations incorporelles (net)</b>	<b>40 343 729</b>	<b>714 673</b>	<b>62 290 015</b>	<b>-255 300</b>	<b>7 625 483</b>	<b>-459 970</b>	<b>110 718 648</b>

Production immobilisée : Certaines dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations incorporelles car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale. Ces dépenses sont le cas échéant composées de dépenses de personnel et/ou de dépenses externes. La société amortit ces frais à compter de la mise en service de l'immobilisation concernée sur une période en corrélation avec la nature de l'immobilisation et la consommation des avantages économiques attendus. Le montant de la production immobilisée comptabilisée dans ce cadre sur l'exercice 2024 s'élève à 370 K€.

#### 4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Écarts d'acquisition actifs	2023.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres	2024.12
EUROPA GROUP	26 975 520	-	-26 975 520	-	-
INSIGHT OUTSIDE	3 961 967	-	-3 961 967	-	-
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253 302	-	-48 253 302	-	-
Invest In Europa II	593 432	-	-593 432	-	-
DOWNTOWN	827 115	-	-827 115	-	-
CHAM	1 221 918	-	-1 221 918	-	-
1 HEALTH MEDIA	12 274 000	-	-12 274 000	-	-
AGM DIMENSIONS	5 326 000	-	-5 326 000	-	-
1987 POUR IP	-	107 295 313	-	460 018	107 755 331
SCI PLACE SAINT PANTALEON	-	1 726 657	-	-	1 726 657
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>99 433 254</b>	<b>109 021 970</b>	<b>-99 433 254</b>	<b>460 018</b>	<b>109 481 988</b>
EUROPA GROUP	-26 690 487	-	26 690 487	-	-
INSIGHT OUTSIDE	-3 961 965	-	3 961 965	-	-
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-31 364 845	-	31 364 845	-	-
Invest In Europa II	-	-	-	-	-
DOWNTOWN	-330 848	-	330 848	-	-
CHAM	-	-	-	-	-
1 HEALTH MEDIA	-	-	-	-	-
AGM DIMENSIONS	-	-	-	-	-
1987 POUR IP	-	-	-	-	-
SCI PLACE SAINT PANTALEON	-	-	-	-	-
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>-62 348 145</b>	<b>-</b>	<b>62 348 145</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>37 085 109</b>	<b>109 021 970</b>	<b>-37 085 109</b>	<b>460 018</b>	<b>109 481 988</b>

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Au 01/01/2024, l'ensemble des écarts d'acquisition historiques ont été repris et un nouvel écart d'acquisition a été calculé pour l'ensemble du sous palier 1987.

Au cours de l'exercice 2024, un nouvel écart d'acquisition a été constaté suite à l'acquisition de la société SCI PLACE SAINT PANTALEON par la société NOGA pour 1 727 K€

Et 3 nouveaux écarts d'acquisitions ont été constatés au niveau du sous palier 1987 :

- L'écart d'acquisition du sous-groupe APM pour 24 951 K€ avec la répartition suivante :
  - 23 815 K€ affecté à la société APM INTERNATIONAL
  - 1 136 K€ affecté à la société APM MEDIA

- L'écart d'acquisition de la société BOSPHORE pour 801 K€
- L'écart d'acquisition de la société SMART DATA POWER pour 353 K€

Ces nouveaux écarts d'acquisitions ne sont pas amortis et feront l'objet de tests de dépréciation chaque année.

## 4.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2023.12	Augmentations	Diminutions	Autres Variations	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Terrains	748 410	1 864 074	-	-	1 524	-	2 614 008
Constructions	9 304 543	3 864 073	-58 201	-	-554 869	-	12 555 546
Installations tech, matériel & outillage	181 825	1 548	-	-	-118 168	-	65 205
Matériel de bureau	12 985	2 823	-	-	-8 439	-	7 369
Matériel de transport	265 839	338 763	-39 397	-	-149 097	-	416 108
Matériel informatique	2 461 336	190 315	-267 849	-	-1 561 305	4 305	826 802
Autres immobilisations corporelles	2 851 339	405 267	-250 986	-	-1 179 188	64 146	1 890 579
Immobilisations corporelles en cours	335 632	51 683	-	-84 061	-200 076	-68 451	34 944
Avances et acomptes s/imm. corp.	6 938	12 306	-6 396	-	-4 509	-2 429	5 910
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>16 428 927</b>	<b>6 730 853</b>	<b>-622 829</b>	<b>-84 061</b>	<b>-4 034 207</b>	<b>-2 429</b>	<b>18 416 470</b>
<b>Amts/Dép. constructions</b>	<b>-1 645 462</b>	<b>-110 701</b>	<b>58 201</b>	<b>-</b>	<b>1 072 251</b>	<b>-</b>	<b>-625 711</b>
<b>Amts/Dép. install tech, matériel &amp; outill.</b>	<b>-104 444</b>	<b>-10 566</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>67 878</b>	<b>-</b>	<b>-47 132</b>
<b>Amts/Dép. Matériel de bureau</b>	<b>-11 661</b>	<b>-340</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 578</b>	<b>-</b>	<b>-4 422</b>
<b>Amts/Dép. Matériel transport</b>	<b>-71 257</b>	<b>-53 115</b>	<b>11 995</b>	<b>-</b>	<b>26 380</b>	<b>-</b>	<b>-85 997</b>
<b>Amts/Dép. Matériel informatique</b>	<b>-2 013 326</b>	<b>-89 701</b>	<b>201 630</b>	<b>-</b>	<b>1 271 477</b>	<b>9 892</b>	<b>-620 028</b>
<b>Amts/Dép. autres immobilisations corp.</b>	<b>-1 613 187</b>	<b>-120 265</b>	<b>129 048</b>	<b>-</b>	<b>801 818</b>	<b>-9 892</b>	<b>-812 477</b>
<b>Amts/Dép. autres immobilisations corp. - Location</b>	<b>-251 285</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>251 285</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total amts, dep. et prov.</b>	<b>-5 710 622</b>	<b>-384 687</b>	<b>400 874</b>	<b>-</b>	<b>3 498 668</b>	<b>-</b>	<b>-2 195 768</b>
Terrains	748 410	1 864 074	-	-	1 524	-	2 614 008
Constructions	7 659 081	3 753 372	-	-	517 382	-	11 929 835
Installations tech, matériel & outillage	77 381	-9 018	-	-	-50 290	-	18 073
Matériel de bureau	1 324	2 483	-	-	-860	-	2 946
Matériel de transport	194 582	285 649	-27 402	-	-122 718	-	330 111
Matériel informatique	448 010	100 615	-66 219	-	-289 828	14 197	206 774
Autres immobilisations corporelles	1 238 152	285 003	-121 937	-	-377 370	54 254	1 078 102
Autres immobilisations corporelles - Location	8 795	-	-	-	-8 795	-	-
Immobilisations corporelles en cours	335 632	51 683	-	-84 061	-200 076	-68 451	34 944
Avances et acomptes s/imm. corp.	6 938	12 306	-6 396	-	-4 509	-2 429	5 910
<b>Immobilisations corporelles (net)</b>	<b>10 718 305</b>	<b>6 346 166</b>	<b>-221 955</b>	<b>-84 061</b>	<b>-535 540</b>	<b>-2 429</b>	<b>16 220 702</b>

### 4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2023.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Titres de participation	161 394	394 202	-	-	-4 526	-2 413	548 657
Créances rattachées à des part.	344 997	2 033 280	-232 416	-	-9 749	-	2 136 112
Titres immobilisés	12 350 228	2 335 898	-1 578 005	-	-343 097	-172 637	12 592 387
Dépôts et cautionnements versés	4 500	-	-	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	1 207 097	89 058	-514 389	263	-716 025	175 050	241 053
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>14 068 216</b>	<b>4 852 438</b>	<b>-2 324 810</b>	<b>263</b>	<b>-1 073 397</b>	<b>0</b>	<b>15 522 710</b>
Dépréciations des titres	-54 000	-	-	-	-	-	-54 000
Dép créances rattachées à des part.	-98 466	-32 418	-	-	-	-	-130 884
Dép. des titres immobilisés	-112 347	-	-	-	16 004	-	-96 343
Dép. prêts & autres créances	-70 000	-	-	-	-	-	-70 000
<b>Total dépréciations et provisions</b>	<b>-334 813</b>	<b>-32 418</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 004</b>	<b>-</b>	<b>-351 227</b>
Titres de participation	107 394	394 202	-	-	-4 526	-2 413	494 657
Créances rattachées à des part.	246 531	2 000 862	-232 416	-	-9 749	-	2 005 228
Titres immobilisés	12 237 881	2 335 898	-1 578 005	-	-327 094	-172 637	12 496 043
Dépôts et cautionnements versés	4 500	-	-	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	1 137 097	89 058	-514 389	263	-716 025	175 050	171 053
<b>Immobilisations financières (net)</b>	<b>13 733 403</b>	<b>4 820 020</b>	<b>-2 324 810</b>	<b>263</b>	<b>-1 057 393</b>	<b>0</b>	<b>15 171 483</b>

### 4.4. Titres mis en équivalence

Titres mis en équivalence	2023.12	Résultat 2024.12	Distribution	Var. de capital	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	2024.12
Titres Mis en Equivalence	-	-3 394	-	2 065 314	-	-	2 061 920
<b>Total valeur brutes</b>	<b>-</b>	<b>-3 394</b>	<b>-</b>	<b>2 065 314</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 061 920</b>
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total dépréciations et provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>-</b>	<b>-3 394</b>	<b>-</b>	<b>2 065 314</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 061 920</b>

Les titres mis en équivalence sont exclusivement liés à la société INVEST IN EUROPA 3.

## 4.5. Stocks et en-cours

Stocks	2023.12	Mvts de périmètre	Variations	Ecart de conversion	2024.12
<b>Valeurs brutes</b>					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 125	-731	-313	-	81
Stocks - en-cours de production	4 149 262	-2 696 606	163 149	11	1 615 816
Stocks -pds finis et intermédiaires	1 131 887	-735 613	4 446	-	400 720
Stocks de marchandises	1 304 680	-189 046	200 361	-	1 315 994
<b>Total</b>	<b>6 586 954</b>	<b>-3 621 996</b>	<b>367 643</b>	<b>11</b>	<b>3 332 612</b>
<b>Provisions et dépréciations</b>					
Stocks -pds finis et intermédiaires	-385 494	250 533	-31 140	-	-166 101
Stocks de marchandises	-210 183	104 103	-19 978	-	-126 059
<b>Total</b>	<b>-595 677</b>	<b>354 635</b>	<b>-51 118</b>	<b>-</b>	<b>-292 160</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 125	-731	-313	-	81
Stocks - en-cours de production	4 149 262	-2 696 606	163 149	11	1 615 816
Stocks -pds finis et intermédiaires	746 393	-485 081	-26 693	-	234 619
Stocks de marchandises	1 094 497	-84 943	180 382	-	1 189 936
<b>Total</b>	<b>5 991 277</b>	<b>-3 267 361</b>	<b>316 525</b>	<b>11</b>	<b>3 040 452</b>

## 4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés	Brut	Provision	2024.12	Brut	Provision	2023.12
Clients et comptes rattachés	15 947 779	-282 614	15 665 164	39 788 965	-583 695	39 205 270
<b>Total</b>	<b>15 947 779</b>	<b>-282 614</b>	<b>15 665 164</b>	<b>39 788 965</b>	<b>-583 695</b>	<b>39 205 270</b>

Clients et comptes rattachés	Brut	Échéances			2024.12
		- 1 an	+ 1 an	Dépréciation	
Créances clients et comptes rattachés	15 947 779	15 947 779	-	-282 614	15 665 164
<b>Total</b>	<b>15 947 779</b>	<b>15 947 779</b>	<b>-</b>	<b>-282 614</b>	<b>15 665 164</b>

## 4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	- 1 an	+ 1 an	Provision	2024.12	Brut	Provision	2023.12
Avances et acomptes sur commandes	1 219 464	1 219 464	-	-	1 219 464	3 528 214	-	3 528 214
Impôts différés actifs	928 803	928 803	-	-	928 803	1 074 493	-	1 074 493
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	449 957	449 957	-	-	449 957	291 637	-	291 637
Créances fiscales et sociales	1 930 385	1 930 385	-	-	1 930 385	5 739 276	-	5 739 276
Comptes courants	104 595	104 595	-	-	104 595	165 365	-	165 365
Créances diverses	1 580 334	1 580 334	-	-1 392	1 578 942	6 867 611	-1 068	6 866 543
<b>Total Autres créances</b>	<b>6 213 538</b>	<b>6 213 538</b>	<b>-</b>	<b>-1 392</b>	<b>6 212 146</b>	<b>17 666 597</b>	<b>-1 068</b>	<b>17 665 529</b>
Charges constatées d'avance	1 501 139	1 501 139	-	-	1 501 139	5 002 363	-	5 002 363
Charges à répartir	487 519	487 519	-	-	487 519	418 838	-	418 838
<b>Total</b>	<b>8 202 196</b>	<b>8 202 196</b>	<b>-</b>	<b>-1 392</b>	<b>8 200 804</b>	<b>23 087 797</b>	<b>-1 068</b>	<b>23 086 729</b>

## 4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Autres créances - Dépréciations et provisions	2023.12	Dotations	Reprises	2024.12
Dép. autres créances & intérêts courus - courant	-1 068	-1 068	53	-1 392
<b>Total</b>	<b>-1 068</b>	<b>-1 068</b>	<b>53</b>	<b>-1 392</b>

## 4.9. Trésorerie active

	Brut	Provision	2024.12	Brut	Provision	2023.12
VMP - Equivalents de trésorerie	35 164 077	-	35 164 077	337 645	-	337 645
Intérêts courus non échus s/ VMP	57 517	-	57 517	475 036	-	475 036
Disponibilités	45 757 708	-	45 757 708	30 400 393	-	30 400 393
<b>Total</b>	<b>80 994 715</b>	<b>-</b>	<b>80 994 715</b>	<b>31 213 074</b>	<b>-</b>	<b>31 213 074</b>

## 4.10. Composition du capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 Euros.

## 4.11. Provisions pour risques et charges

### 4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2023.12	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	2024.12
Provisions pour pensions et retraites	2 868 351	116 490	-23 741	-1 638 685	1 322 416
Provisions pour litiges	354 475	-	-11 118	-230 373	112 983
Autres provisions pour risques & charges	424 915	163 220	-134 759	-276 152	177 224
<b>Total</b>	<b>3 647 741</b>	<b>279 711</b>	<b>-169 618</b>	<b>-2 145 210</b>	<b>1 612 623</b>

### 4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ou 65 ans selon l'entité
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux actualisation : entre 3,37% et 3,7 % selon l'entité
- Taux augmentation salaires : 1 % ou 3,5 % selon l'entité
- Taux de charges sociales : entre 37% et 61% pour les cadres et 28% et 53% pour les non-cadres.
- Convention collective : Bureaux d'études techniques

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

## 4.12. Emprunts et dettes financières

### 4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Dettes financières	2023.12	2024.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	39 826 843	41 632 558	3 838 230	14 034 333	23 759 996
Leasing & locations de biens	3 627	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	430 857	431 019	431 019	-	-
<b>Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.</b>	<b>40 261 328</b>	<b>42 063 577</b>	<b>4 269 248</b>	<b>14 034 333</b>	<b>23 759 996</b>
Autres emprunts	14 211	31 752	-	31 752	-
Dépôts et cautionnements	123 242	72 170	-	72 170	-
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>137 453</b>	<b>103 922</b>	<b>-</b>	<b>103 922</b>	<b>-</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	10 323	4 117	4 117	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	5 717	5 717	-	-
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>10 323</b>	<b>9 834</b>	<b>9 834</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>40 409 104</b>	<b>42 177 333</b>	<b>4 279 083</b>	<b>14 138 255</b>	<b>23 759 996</b>

### 4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2023.12	Augmentation	Diminution	Variations des cours de change	Variation	Variations de Périmètre	Reclassement	2024.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	39 826 843	39 876 388	-13 012 067	-	-	-25 078 912	-10 839	41 601 312
Leasing & locations de biens	3 627	-	-	-	-	16 680	10 839	31 246
Intérêts courus sur emprunts	430 857	428 451	-150 394	-	-	-277 895	-	431 019
<b>Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.</b>	<b>40 261 328</b>	<b>40 304 839</b>	<b>-13 162 461</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-25 340 127</b>	<b>-0</b>	<b>42 063 576</b>
Autres emprunts	14 211	-33	852	-	-	25 714	-	31 752
Dépôts et cautionnements	123 242	1 948	-	-	-	-53 020	-	72 170
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>137 453</b>	<b>1 915</b>	<b>852</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-27 306</b>	<b>-</b>	<b>103 922</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	10 323	-	-	3	336	-6 545	-	4 117
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	5 714	4	-	5 717
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>10 323</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>6 050</b>	<b>-6 541</b>	<b>-</b>	<b>9 834</b>
<b>Total</b>	<b>40 409 105</b>	<b>40 306 754</b>	<b>-13 161 610</b>	<b>3</b>	<b>6 050</b>	<b>-25 373 974</b>	<b>-0</b>	<b>42 177 332</b>

### 4.13. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et comptes rattachés	2024.12	2023.12
Dettes fournisseurs	770 985	4 622 438
Factures non parvenues	3 253 490	6 568 156
<b>Total</b>	<b>4 024 475</b>	<b>11 190 594</b>

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes et comptes de régularisation	2024.12	2023.12
Fournisseurs d'immobilisations	2 722	17 741
Avances et acomptes reçus sur commande	245 727	444 481
Dettes fiscales et sociales	9 649 898	15 269 045
Impôts différés - passif	21 447	15 819
Comptes-courants créditeurs	250 938	2 005 961
Dettes diverses	8 419 919	17 391 571
<b>Total Autres dettes</b>	<b>18 590 652</b>	<b>35 144 618</b>
Produits constatés d'avance	8 078 887	16 825 770
<b>Total</b>	<b>26 669 539</b>	<b>51 970 388</b>

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.



### 5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2024.12	2023.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-1 972 041	-5 467 421
Variation de stocks	-53 952	63 480
Achats d'études	-22 916 640	-61 508 192
Autres achats	-1 609 352	-4 026 251
Achats non stockés	-176 547	-344 749
Achats de marchandises	-146 137	-139 519
<b>Total</b>	<b>-26 874 669</b>	<b>-71 422 652</b>

### 5.4. Charges externes

Charges externes	2024.12	2023.12
Sous-traitance générale	-858 332	-785 589
Redevances de crédit-bail	-2 223	-14 109
Locations et charges locatives	-1 443 423	-2 526 621
Entretiens et réparations	-554 821	-1 182 956
Primes d'assurance	-157 748	-332 423
Divers documentation	-114 995	-494 904
Personnel mis à disposition	-248 357	-852 165
Personnel Intérimaire	-8 729	-28 978
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-2 097 191	-4 961 914
Publicités	-562 177	-885 537
Transports	-216 536	-689 042
Déplacements	-794 268	-1 112 692
Frais postaux et de télécommunications	-343 879	-1 003 891
Services bancaires	-704 155	-697 205
Autres charges externes	-64 566	-16 593
<b>Total</b>	<b>-8 171 401</b>	<b>-15 584 619</b>

## 5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2024.12	2023.12
Salaires bruts	-10 111 630	-24 474 368
Charges sociales	-4 451 509	-10 034 123
Participation des salariés	-371 314	-713 479
<b>Total</b>	<b>-14 934 453</b>	<b>-35 221 970</b>

## 5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Variations nettes des amortissements et des dépréciations	2024.12	2023.12
Dotations aux amortissements d'exploitation	-635 200	-762 666
Dotations aux amortissements sur location financement	-	-
Dotation aux provisions et dépréciations d'exploitation	-628 233	-1 281 920
Reprise aux provisions et dépréciations d'exploitation	423 794	928 208
<b>Total</b>	<b>-839 639</b>	<b>-1 116 378</b>

## 5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2024.12	2023.12
Autres produits de participation	-	465
Revenus des créances et VMP	1 477 239	228
Gains de change	22 394	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 961	18 315
Produits nets sur cessions de VMP	57 305	156 629
Autres produits financiers	662 138	116 036
<b>Total Produits financiers</b>	<b>2 221 036</b>	<b>291 673</b>
Dotations aux provisions	-32 418	-84 924
Intérêts et charges assimilés	-2 153 245	-1 727 120
Pertes de change	-58	-2 612
Autres charges financières	-787 278	-175 414
<b>Total Charges financières</b>	<b>-2 972 999</b>	<b>-1 990 070</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-751 963</b>	<b>-1 698 397</b>

## 5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel	2024.12	2023.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	36 361	128 004
Produits exceptionnels sur opérations en capital	169 800 337	645 626
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	1 031	-2 384
Autres produits exceptionnels	32 636	44 464
Reprises exceptionnelles	9 158	334 098
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>169 879 523</b>	<b>1 149 808</b>
Ajust Prod et charges intra-gpe exceptio	-	1 143
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-77 068	-121 775
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-57 975 974	-352 075
Autres charges exceptionnelles	-284 529	-1 947 090
Dotations exceptionnelles	-155 471	-567 131
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>-58 493 042</b>	<b>-2 986 928</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>111 386 481</b>	<b>-1 837 119</b>

## 6. Impôt sur les sociétés

Impôt sur les résultats	2024.12	2023.12
Impôts différés	198 074	6 686
Impôt exigible	-3 433 870	-923 768
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-1 655 140	-3 985 847
Carry-back	21 029	13 920
<b>Total</b>	<b>-4 869 907</b>	<b>-4 889 010</b>

### 6.1. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Aucun impôt différé n'est activé sur l'exercice.

### 6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2024.12	2023.12	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Variations
Impôts différés - actif	928 803	1 074 493			-145 691
Impôts différés - passif	21 447	15 819			5 628
Impact sur le résultat consolidé	198 074				

Impôts différés	2023.12	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclas.	2024.12
Impôts différés - actif	1 074 493	203 022	-	-358 167	11 517	930 866
Impôts différés - passif	15 819	4 433	-	-10 267	11 517	21 502
Solde net d'impôt différé	1 058 675	198 589	-	-347 901	-	909 363

### 6.3. Preuve d'impôt

31/12/2024	
Résultat net des sociétés intégrées en K€ *	113 048
- Impôts sociaux	-5 068
- Impôts différés latents	198
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-4 870
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>117 918</b>
- Impôts théoriques au taux de 25 %	-29 480
= Différence d'impôts	24 610

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes		24 748
Utilisation déficits non activés précédemment		69
ID non activés s/déficits de l'exercice	229	
Différence de taux d'impôt social		22
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>24 839</b>
<b>Différence nette</b>		<b>24 610</b>

## 7. Autres informations

### 7.1. Engagements hors bilan

#### 7.1.1. Engagements donnés

##### ▪ Société NOGA

- Engagement d'investissement fonds ABENEX V : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 1 000 000 €. Engagement total pour 1 000 000 €.
- Engagement investissement fonds ECP II (Experienced Capital Partner II) : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 4 776 000€. Engagement total pour 5 000 000 €.
- Engagement d'investissement fonds ABENEX VI : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 618 400 €. Engagement total pour 800 000 €.
- Engagement d'investissement fonds ABENEX LAFERRIERE : l'investissement au 31/12/2024 s'élève à 150 000 €. Engagement total pour 200 000 €.
- Cautionnement solidaire à hauteur de 1 400 000 € auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 8 400 000 €.

##### ▪ 1987

Au 31/12/2024, les garanties données par la société 1987 dans le cadre du contrat de crédit du 25/04/2024 portent sur :

- 100% des titres de la société Europa Group
- Le prêt intra-groupe consenti par 1987 à la société Philia Médical Editions d'un montant initial de 27 016 400 euros.
- Le prêt intra-groupe consenti par 1987 à la société Europa Group d'un montant initial de 14 561 000 euros.
- L'assurance homme clé de 5 M€.

##### ▪ 1 HEALTH MEDIA (HEALTH INITIATIVE)

- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Crédit Agricole de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000 €
- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Tarneaud de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000€
- Blocage du compte courant avec Financière 1 Health Media pour 490 K€

##### ▪ FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA

- Nantissement de compte titres SANTECOM : 1 000 000 €
- Nantissement de compte titres SANTECOM : 1 000 000 €
- Caution solidaire HEALTH INITIATIVE : 300 000 €

##### ▪ SANTECOM

- Caution BH2E: 149 000 €

### 7.1.2. Engagements reçus

#### ▪ **Société NOGA**

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

#### ▪ **BOSPHORE**

- Le prêt de nominal 127.558 € souscrit auprès du CIC pour le rachat de 47% de la SARL Linexio est garanti par le nantissement de 597 parts de la SARL Linexio.
- Le prêt de nominal 200.000 € souscrit auprès de BPI pour renforcer la structure financière bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt Atout à hauteur de 90%.
- Le prêt de nominal 306.000 € souscrit auprès de la BNP bénéficie de la garantie de l'Etat.

### 7.1.3. Autres engagements

#### ▪ **Société EUROPA GROUP**

En date du 21/07/22, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société CHAM.

Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un premier complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ sera exigible en 2024 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies au 31/12/2024. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation de CA et d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est conditionnée à l'exercice de fonctions de mandataires sociaux ou salariées pour deux des cédants. Les conditions étant cumulativement remplies au 31/12/23, la dette afférente à ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/2024 pour 100 000€.

Deux conditions cumulatives au 31/12/2024 également financière et de présence sous-tendent le versement d'un second complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ exigible en 2025.

En date du 05/01/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société 1Healthmedia-Health initiative.

Aux termes du contrat de cession, il avait été convenu qu'un complément de prix serait versé si les sociétés du groupe 1 Health réalisaient au titre de l'exercice 2022 un EBITDA supérieur à 3 000 000€. Cette condition n'ayant pas été remplie, le complément de prix n'est pas devenu exigible.

Dans le cadre de cette opération, le cédant a accordé des garanties spécifiques visant à dédommager la société Europa Group des indemnités qui seraient à verser aux journalistes ayant bénéficié d'une clause de cession. A ce titre une indemnité s'élevant à 439 000 euros a été consentie par le cédant en date du 25/04/2024 et est venue diminuer au plan comptable le prix d'acquisition des titres 1Healthmedia-Health initiative.

En date du 21/02/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société AGM Dimensions.

Aux termes du contrat de cession, différents compléments de prix sont prévus.

Les conditions de présence et les conditions financières afférentes à l'exigibilité du premier complément de prix étant remplies, la dette concernant ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/23 à hauteur de 1 631 848 €.

Des conditions de présence et des conditions financières liées à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA sur la base de comptes pro-forma à arrêter au 31/08/24 sous-tendent l'exigibilité d'un second complément de prix en 2024 plafonné à 1 194 000 €. Les conditions financières n'ayant pas été remplies, ce second complément de prix n'a pas été versé.

En date du 23/09/2024, une garantie à première demande à hauteur d'un montant maximal de 866 666.67 euros a été consentie par BNP Paribas à Europa Group au bénéfice de la société PRINCIPAL REAL ESTATE SPEZIALFONDSGESELLSCHAFT MBH propriétaire des locaux loués sis 19-21 rue Dumont d'Urville en lieu et place du dépôt de garantie en numéraire prévu au bail.

## 7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2024.12	2023.12
Cadres / Non-Cadres	551	435
<b>Total</b>	<b>551</b>	<b>435</b>

## 7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 348 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 (contre 303 K€ au 31 décembre 2023).

## 7.4. Informations complémentaires

### 1) Garantie de taux

#### a. Garanties existantes au 31 décembre 2023

Dans le cadre du crédit de refinancement et d'acquisition des titres 1Health et AGM, la société a souscrit deux opérations de garantie de taux plafond en date du 26/01/2023 :

- Auprès de HSBC, taux plafond garanti de 2.5% sur 25 M€ pour la période 05/01/23 au 05/01/2025. Le coût de cette garantie s'élevant à 351 K€ a été enregistrée au compte 521 "Instruments de trésorerie". La quote-part de ces frais rattachée à l'exercice 2024 (étalement % temporis sur 2 ans) constatée en charges financières s'élève à 175 500€.

- Apres de BNP, taux plafond garanti de 4.96% sur 15 M€ pour la période 06/01/25 au 05/01/2026. Le coût de cette garantie s'élevant à 24 K€ a été enregistrée au compte 521 "Instruments de trésorerie"

Nonobstant le remboursement au 25/04/2024 du crédit sénior en place depuis le 5 janvier 2023, les contrats de couverture continuent à poursuivre leur effet.

b. Nouvelles garanties souscrites au cours de l'exercice 2024

Dans le cadre du crédit d'emprunt de 113.9 M€ accordé le 25 avril 2024, la société 1987 a souscrit le 19 juin 2024 trois opérations de garantie de taux plafond et plancher ou « collar » :

- Apres de BNP PARIBAS, taux plancher de 1.87% et taux plafond de 3.5% sur 80 M€ pour la période du 25 octobre 2024 au 25 octobre 2028
- Apres de Natixis, taux plancher de 1.89% et taux plafond de 3.5% sur 10 M€ pour la période du 25 octobre 2024 au 25 octobre 2028
- Apres du CIC, taux plancher de 1.89% et taux plafond de 3.5% sur 10 M€ pour la période du 25 octobre 2024 au 25 octobre 2028

## 8. Informations sectorielles

### 8.1. Répartition du chiffre d'affaires

#### 8.1.1. Par secteur d'activité

La répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité est la suivante :

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	2024.12	%
Marque PCR	17 486 916	29,91%
Organisation congrès autres	19 727 441	33,74%
Edition	17 373 133	29,71%
Formation	1 619 632	2,77%
Services BtoB	1 124 707	1,92%
Divers	1 135 490	1,94%
<b>Total</b>	<b>58 467 318</b>	<b>100%</b>

#### 8.1.2. Par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique	2024.12	%
France	41 884 186	71,64%
Europe (hors France)	5 371 605	9,19%
Autres hors UE	11 211 528	19,18%
<b>Total</b>	<b>58 467 318</b>	<b>100%</b>